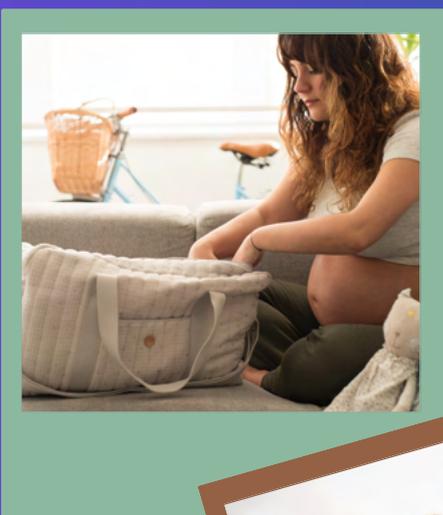




Guide pratique à l'usage des professionnels et associations engagés auprès des Familles du Jura



Réseau PARENTalité 39



Février 2025



Préambule

En tant qu'acteur engagé au quotidien auprès des familles, vous êtes confrontés aux préoccupations et questions de ces dernières.

Conçu spécifiquement pour vous, professionnels, bénévoles associatifs, dans le cadre des travaux du Schéma Départemental de Services aux Familles du Jura, ce guide présente les ressources d'accompagnement et de soutien à la fonction parentale proposés aux parents (et plus largement aux familles) dans le Jura.

Ce guide vous permet de :



Connaitre et comprendre le rôle des ressources d'accompagnement à la Parentalité à travers leur descriptif.



Identifier les adresses et contacts utiles pour orienter les familles vers le(s) service(s) le(s) plus adapté(s) à leurs préoccupations et besoins du moment.



Développer votre réseau PARENTalité à partir des contacts génériques renseignés.

Il vous appartient de développer vos contacts privilégiés !



Ce guide a été **réalisé par la Caf du Jura avec l'appui de ses partenaires institutionnels et locaux** dans le cadre des travaux du Schéma Départemental de Services aux Familles et de la coordination départementale du Réseau PARENTalité 39.

Que l'ensemble des acteurs ayant contribué à la réalisation du guide soit ici remercié.

Ce guide n'a pas pour vocation d'être diffusé au grand public.

Schéma départemental des services aux Familles (SDSF)

Permettre aux différents partenaires impliqués dans la mise en œuvre des services d'accueil de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de l'accompagnement et soutien à la parentalité, de définir ensemble un diagnostic partagé et un plan d'actions qui décline localement les priorités nationales.

En 2024, les institutions et associations siégeant au Comité Départemental des Services aux Familles du Jura (CDSF) ont signé le Schéma départemental pour la période 2024-2026. Parmi ses objectifs, celui de décliner une politique partagée d'accompagnement et de soutien à la parentalité valorisant les enjeux éducatifs communs et les compétences parentales.

Grandes orientations stratégiques

Maintenir et développer les services aux familles

Améliorer la qualité, la complémentarité et la cohérence des services ainsi que la coopération des acteurs

Améliorer la connaissance et l'accès aux services pour tous les publics

Améliorer l'accueil inclusif des enfants et des jeunes à besoins spécifiques et porteurs de handicap

Axes de travail

-  Affiner, actualiser et cartographier la connaissance de nos territoires en matière d'offres et de besoins
-  Développer des leviers communs pour l'attractivité des métiers de la Petite enfance et de l'animation face aux pénuries de personnels
-  Interroger les cadres institutionnels existants pour favoriser l'innovation et l'expérimentation
-  Favoriser et développer l'interconnaissance
-  Impulser et favoriser la cohérence éducative et la continuité des services
-  Favoriser et soutenir le travail d'amélioration continu des pratiques
-  Informer les familles sur les services existants
-  Permettre l'accès aux services, des publics à besoins spécifiques
-  Déployer un Pôle Ressources Handicap ³

Objectifs

En direction des parents (et des familles plus largement)

- Les accompagner dans l'exercice de leur rôle éducatif ;
- Prévenir leur isolement en favorisant des initiatives permettant rencontres échanges et partages d'expériences ;
- Valoriser leur rôle parental et leurs ressources ;
- Mieux répondre à leurs préoccupations et attentes d'aujourd'hui et de demain ;



En direction des acteurs (professionnels, bénévoles, élus) engagés auprès des familles :

- Créer une culture départementale commune autour de la parentalité ;
- Capitaliser, valoriser et partager les bonnes pratiques, les actions innovantes pour susciter de nouvelles initiatives et adapter les réponses aux besoins des parents ;

En commun :

- Renforcer la visibilité et améliorer la compréhension de l'Offre Parentalité sur le territoire ;
- Apporter un soutien aux acteurs dans leurs démarches de projet.

Membres

Tout acteur local (**professionnels, associations notamment de parents, élus du territoire**) intéressé par les enjeux d'accompagnement à la parentalité, s'inscrivant dans le champ des politiques publiques d'accompagnement et de soutien à la parentalité via sa structure, un dispositif et/ou projet déployé, ...

Coordination départementale

Confiée depuis 2015 à la Caf du Jura.

Vous souhaitez être renseigné sur le Réseau PARENTalité 39 ?

Vous avez une question technique, financière sur un dispositif Parentalité de la Caf ?

Vous souhaitez vous ressourcer en participant à des rencontres partenariales dédiées à la Parentalité : Journée départementale, les Matinales du Réseau ?

Vous souhaitez vous faire connaître auprès des acteurs du territoire ? Etc.



Julie BRANÇON, Conseillère technique - Référente Parentalité

- co-pilote la politique départementale d'accompagnement et de soutien à la parentalité en partenariat avec l'UDAF 39 ;
- anime avec les acteurs du territoire le réseau PARENTalité 39 : groupe de travail, temps forts, ... ;
- accompagne les territoires (en particulier les chargés de coopération CTG*) dans la création et l'animation de réseaux locaux Parentalité ;
- recense les besoins des acteurs et coordonne des actions de formation : accueillant LAEP, accompagnateurs CLAS ;
- valorise à travers différents outils de communication l'action des membres du Réseau ;
- suit et évalue l'offre départementale.



julie.brancon@caf39.caf.fr

Communication départementale



Etre au plus près des parents avec la Page Instagram **TousEnVol39**



Pour les **familles** et les **acteurs du territoire**.

Une information qui se veut **variée, inspirante, utile, mettant en lumière l'Offre "Parentalité"** dans toute sa diversité et déclinée localement.

Pour être acteur de la communication du Réseau PARENTalité 39 ?

★ **Abonnez-vous à la page et relayez** auprès des familles

★ **Partagez votre actualité, un sujet, un retour sur évènement :**
tousenvol39@caf39.caf.fr



La Caf du Jura est administrateur de la page et s'occupe des publications.

Ressources en partage

Un espace ressource numérique départemental (en cours de construction) pour vous permettre de partager : vos outils, votre documentation ressources /lectures, les intervenants ressources, ... et autres trouvailles !



Espace réservé aux acteurs de l'accompagnement et du soutien à la Parentalité dans le Jura : ne pas diffuser ce lien au grand public. Déposez vos ressources dans le 1er bloc : elles seront vérifiées puis classées.



CHARTRE NATIONALE DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ 8 grands principes pour accompagner les parents

1. > Reconnaître et valoriser prioritairement les rôles, le projet et les compétences des parents : les interventions s'appuient sur les ressources et capacités des parents. Elles se construisent avec eux. Elles nécessitent bienveillance et écoute, sans jugement, préjugé, injonction, ni obligation. Elles encouragent l'entraide entre pairs.

2. > S'adresser à toutes les familles quels que soient la situation familiale, le milieu social, l'environnement, le lieu de résidence, la présence d'un handicap ou les références culturelles: les interventions de soutien à la parentalité doivent être accessibles à toutes les familles, sur tout le territoire, dans une perspective universaliste, tout en prenant en compte la singularité de chaque parent.

3. > Accompagner les parents en intégrant dans cette démarche toutes les dimensions et l'ensemble du contexte de la vie familiale, pour le bien-être de l'enfant et des parents eux-mêmes, et quel que soit l'âge de l'enfant.

4. > Proposer un accompagnement et un soutien dès avant l'arrivée de l'enfant et jusqu'à son entrée dans la vie adulte : agir tôt permet de prévenir, anticiper et mieux repérer les situations de vulnérabilités ou les difficultés.

5. > Respecter les principes d'égalité entre les femmes et les hommes dans la parentalité et au sein de la sphère familiale : les actions de soutien à la parentalité et l'accompagnement des parents veillent à ne pas véhiculer de stéréotypes sur les relations entre parents ou entre les enfants.

6. > Quelles que soient les configurations familiales, permettre à chaque parent d'occuper, dans la mesure du possible sa place dans le développement de l'enfant. En outre, et parce que les parents ne sont pas les seuls impliqués dans le quotidien des soins et de l'éducation des enfants, d'autres personnes ressources dans l'environnement familial peuvent être concernées par les actions de soutien à la parentalité : grands-parents, beaux-parents, familles recomposées...

7. > Proposer des interventions diverses (collectives ou individuelles, dans des lieux dédiés, itinérants ou au domicile...) accessibles à toutes les familles sur l'ensemble du territoire et respectueuses des principes de neutralité politique, philosophique, et confessionnelle : les services, ressources et modes d'action variés mis à disposition des familles sont tous légitimes dès lors qu'ils répondent à un besoin identifié et qu'ils explicitent les approches et objectifs qui les sous-tendent. Ils s'inscrivent dans une démarche d'évaluation pensée en amont et qui intègre la temporalité nécessaire à l'établissement d'un lien de confiance. Les parents y sont associés comme ils le sont à la définition des actions.

8. > Garantir aux personnes qui recourent à une action de soutien à la parentalité **que les bénévoles ou professionnels qui interviennent dans ce cadre: ont une compétence ou bénéficient d'une formation dans ce domaine; et disposent de temps de partage d'expérience et d'analyse des pratiques.**

Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1

Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

2

J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3

Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4

Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5

Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6

Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

7

Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité

8

J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.

9

Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.

10

J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Charte de la laïcité de la branche Famille avec ses partenaires



PRÉAMBULE

La branche Famille et ses partenaires, considérant que l'ignorance de l'autre, les injustices sociales et économiques et le non-respect de la dignité de la personne sont le terreau des tensions et replis identitaires, s'engagent par la présente charte à respecter les principes de la laïcité tels qu'ils résultent de l'histoire et des lois de la République.

Au lendemain des guerres de religion, à la suite des Lumières et de la Révolution française, avec les lois scolaires de la fin du XIXe siècle, avec la loi du 9 décembre 1905 de « Séparation des Églises et de l'État », la laïcité garantit tout d'abord la liberté de conscience, dont les pratiques et manifestations sociales sont encadrées par l'ordre public. Elle vise à concilier liberté, égalité et fraternité en vue de la concorde entre les citoyens. Elle participe du principe d'universalité qui fonde aussi la Sécurité sociale et a acquis, avec le préambule de 1946, valeur constitutionnelle. L'article 1er de la Constitution du 4 octobre 1958 dispose d'ailleurs que « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous

les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances ».

L'idéal de paix civile qu'elle poursuit ne sera réalisé qu'à la condition de s'en donner les ressources, humaines, juridiques et financières, tant pour les familles, qu'entre les générations, ou dans les institutions. À cet égard, la branche Famille et ses partenaires s'engagent à se doter des moyens nécessaires à une mise en œuvre bien comprise et attentionnée de la laïcité. Cela se fera avec et pour les familles et les personnes vivant sur le sol de la République quelles que soient leur origine, leur nationalité, leur croyance.

Depuis soixante-dix ans, la Sécurité sociale incarne aussi ces valeurs d'universalité, de solidarité et d'égalité. La branche Famille et ses partenaires tiennent par la présente charte à réaffirmer le principe de laïcité en demeurant attentifs aux pratiques de terrain, en vue de promouvoir une laïcité bien comprise et bien attentionnée. Élaborée avec eux, cette charte s'adresse aux partenaires, mais tout autant aux allocataires qu'aux salariés de la branche Famille.

ARTICLE 1

LA LAÏCITÉ EST UNE RÉFÉRENCE COMMUNE

La laïcité est une référence commune à la branche Famille et ses partenaires. Il s'agit de promouvoir des liens familiaux et sociaux apaisés et de développer des relations de solidarité entre et au sein des générations.

ARTICLE 2

LA LAÏCITÉ EST LE SOCLE DE LA CITOYENNETÉ

La laïcité est le socle de la citoyenneté républicaine, qui promeut la cohésion sociale et la solidarité dans le respect du pluralisme des convictions et de la diversité des cultures. Elle a pour vocation l'intérêt général.

ARTICLE 3

LA LAÏCITÉ EST GARANTE DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

La laïcité a pour principe la liberté de conscience. Son exercice et sa manifestation sont libres dans le respect de l'ordre public établi par la loi.

ARTICLE 4

LA LAÏCITÉ CONTRIBUE À LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE ET À L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX DROITS

La laïcité contribue à la dignité des personnes, à l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'accès aux droits et au traitement égal de toutes et de tous. Elle reconnaît la liberté de croire et de ne pas croire. La laïcité implique le rejet de toute violence et de toute discrimination raciale, culturelle, sociale et religieuse.

ARTICLE 5

LA LAÏCITÉ GARANTIT LE LIBRE ARBITRE ET PROTÈGE DU PROSÉLYTISME

La laïcité offre à chacune et à chacun les conditions d'exercice de son libre arbitre et de la citoyenneté. Elle protège de toute forme de prosélytisme qui empêcherait chacune et chacun de faire ses propres choix.

ARTICLE 6

LA BRANCHE FAMILLE RESPECTE L'OBLIGATION DE NEUTRALITÉ DES SERVICES PUBLICS

La laïcité implique pour les collaborateurs et administrateurs de la branche Famille, en tant que participant à la gestion du service public, une stricte obligation de neutralité ainsi que d'impartialité. Les salariés ne doivent pas manifester leurs convictions philosophiques, politiques et religieuses. Nul salarié ne peut notamment se prévaloir de ses convictions pour refuser d'accomplir une tâche. Par ailleurs, nul usager ne peut être exclu de l'accès au service public en raison de ses convictions et de leur expression, dès lors qu'il ne perturbe pas le bon fonctionnement du service et respecte l'ordre public établi par la loi.

ARTICLE 7

LES PARTENAIRES DE LA BRANCHE FAMILLE SONT ACTEURS DE LA LAÏCITÉ

Les règles de vie et l'organisation des espaces et temps d'activités des partenaires sont respectueux du principe de laïcité en tant qu'il garantit la liberté de conscience.

Ces règles peuvent être précisées dans le règlement intérieur. Pour les salariés et bénévoles, tout prosélytisme est proscrié et les restrictions au port de signes, ou tenues, manifestant une appartenance religieuse sont possibles si elles sont justifiées par la nature de la tâche à accomplir, et proportionnées au but recherché.

ARTICLE 8

AGIR POUR UNE LAÏCITÉ BIEN ATTENTIONNÉE

La laïcité s'apprend et se vit sur les territoires selon les réalités de terrain, par des attitudes et manières d'être les uns avec les autres. Ces attitudes partagées et à encourager sont : l'accueil, l'écoute, la bienveillance, le dialogue, le respect mutuel, la coopération et la considération. Ainsi, avec et pour les familles, la laïcité est le terreau d'une société plus juste et plus fraternelle, porteuse de sens pour les générations futures.

ARTICLE 9

AGIR POUR UNE LAÏCITÉ BIEN PARTAGÉE

La compréhension et l'appropriation de la laïcité sont permises par la mise en œuvre de temps d'information, de formations, la création d'outils et de lieux adaptés. Elle est prise en compte dans les relations entre la branche Famille et ses partenaires. La laïcité, en tant qu'elle garantit l'impartialité vis-à-vis des usagers et l'accueil de tous sans aucune discrimination, est prise en considération dans l'ensemble des relations de la branche Famille avec ses partenaires. Elle fait l'objet d'un suivi et d'un accompagnement conjoints.





Sommaire

Recherche par typologie de besoins, préoccupations exprimés par les parents/familles

Accès aux droits



Modes d'accueil



Scolarité
Orientation
Formation



Vacances, loisirs,
Engagements



Santé



Gestion de la vie
familiale au domicile



Ecoute
Accueil
Rencontres



Maintien,
Restauration des
liens familiaux



Prévention des
violences
intrafamiliales



Fiche de lecture d'une fiche ressource type



Identité de la structure locale porteuse
(Institution, Collectivité, Association)



Missions



Public(s) concerné(s)



Types d'intervenants



Coût (ou non) du service pour la famille



Email générique



Localisation /périmètre



Site internet
Réseaux sociaux



Pour plus de renseignements et documentations utiles :

- Renvoi vers une documentation en ligne
- Renvoi vers une autre fiche ressource du guide

Mot surligné

=

**Lien d'accès direct vers une ressource sur internet
ou une fiche ressource du répertoire**



Accès aux droits



Généraliste

- [France services](#)
- [Accompagnement social polyvalent](#)
- [Mesures d'accompagnement social et d'aide à la gestion du budget familial](#)
- [Aides juridiques](#)

Avant et à l'arrivée de l'enfant

- [Accompagnement social attentionné autour de l'arrivée de l'enfant](#)
- [Accompagnement du Parcours d'adoption](#)
- [Droits liés à l'arrivée de l'enfant](#)
- [Information et orientation dans la recherche d'un mode d'accueil](#)

Handicap(s) / Maladie

- [Maison Départementale des Personnes Handicapées du Jura](#)
- [Maison des Parcours et de la participation](#)
- [Communauté 360](#)
- [Pôle de Compétences et de Prestations externalisées](#)
- [Droits liés au handicap, à la maladie](#)
- [Aides juridiques spécifiques](#)

Séparation Violences conjugales et intrafamiliales

- [Accompagnement social attentionné "Parcours séparation"](#)
- [Agence de Recouvrement et d'Intermédiation des Pensions Alimentaires](#)
- [Aide d'urgence aux Victimes de Violences Conjugales](#)
- [Association locale d'accompagnement et d'accès aux droits](#)

Décès d'un enfant, parent

- [Accompagnement social attentionné pour les Familles endeuillées](#)

Départ en vacances Accès loisirs

- [Droits liés aux départs en vacances et accès aux loisirs](#)

Accès à l'autonomie : Mobilité et Logement

- [Aides dans l'accès au logement](#)
- [Aides dans l'accès à la mobilité](#)



*Accompagner les familles au plus près de chez elles
dans leurs démarches de la vie quotidienne*



**France
services**



Guichet unique de proximité des services publics, France Services regroupe plusieurs administrations (12 partenaires nationaux dont la CAF, la CPAM, la MSA) en un seul lieu pour :

- **Offrir un accompagnement personnalisé** dans les démarches, que ce soit pour remplir des formulaires, naviguer sur les sites administratifs ;
- **Soutenir les personnes éloignées du numérique**, en les aidant à utiliser les services en ligne et à se familiariser avec les outils informatiques.



Tout public



Gratuit



Des **conseillers France services font de l'accompagnement de 1er niveau**. Ils sont formés à l'écoute pour apporter une réponse de qualité et s'appuient sur un réseau d'experts métiers pour les situations les plus complexes ou urgentes.



- 26 France services dans le département du Jura.



animation-jura@france-services.gouv.fr



Accueil | France services (france-services.gouv.fr)



Prévenir et surmonter les difficultés rencontrées



Service social Polyvalent - Maisons des solidarités



- **Accompagner de manière globale et à leur demande** les familles ;
- **Soutenir** les familles au regard de leur(s) problématique(s) : accès aux droits, accès et maintien dans le logement, accompagnement budgétaire, soutien à la parentalité.



Tous publics



Maisons des solidarités :

- LONS-LE-SAUNIER
- SAINT-CLAUDE
- MOIRANS-EN-MONTAGNE
- DOLE
- CHAMPAGNOLE
- ARBOIS
- MOREZ



Gratuit

Centre Communaux (ou intercommunaux) d'Action Sociale (CCAS ou CIAS)



Tous publics



Le CCAS (ou CIAS) intervient dans le cadre de l'aide sociale facultative notamment pour :

- **participer à l'instruction des demandes d'aides sociales légales** (aide médicale, RSA, aide aux personnes âgées, ...) et les transmettre aux autorités décisionnelles compétentes.



- Communes
- Communautés **13** de communes

Mesures d'accompagnement social et d'Aide à la gestion du Budget Familial



Aider les parents à surmonter les difficultés et protéger leurs enfants.



Les Mesures d'Aide à la Gestion du Budget Familial et d'accompagnement social, qu'elles soient judiciaires ou volontaires, visent à **aider la famille dans la gestion des prestations familiales reçues pour les enfants.**

Les différentes mesures visent à :

- **apporter un accompagnement personnalisé ;**
- **aider les parents à établir leur budget et à prioriser** les dépenses fixes ou variables en fonction des besoins de l'enfant ;
- **être à l'écoute** sur les questions d'éducation et en soutien sur les relations des parents avec l'école et autres lieux d'accueil de l'enfant.



Familles orientées sur demande du Juge des enfants lorsque les prestations familiales ne sont pas employées pour couvrir les besoins des enfants ou

Familles demandeuses



Un **travailleur social qualifié de l'Udaf** (le délégué aux prestations familiales) intervient sur demande de la famille ou est missionné par le Juge des enfants afin de mettre en place un accompagnement social, éducatif et budgétaire de la famille vers une gestion autonome du budget du ménage.



- Lons-le-Saunier (siège)
- Dole
- Saint-Claude



udaf39@udaf39.fr



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- [Mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial](#)
- [Mesure d'accompagnement social personnalisé](#)
- [Accompagnement en économie, sociale et familiale](#)
- [Accompagnement Educatif budgétaire](#)
- [Accompagnement social lié au logement](#)




**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Tribunaux judiciaires



Tout public



- tj1-lons-le-saunier@justice.fr
- chg-tprx-dole@justice.fr



- Tribunal Judiciaire de Lons-le-Saunier
- Tribunal de proximité de Dole



<https://www.justice.fr>



- **Inform**er sur les droits ;
- **Accompagner** : aide juridique, psychologique ;
- **Proposer de la médiation** pénale.



Gratuit



[France victimes 39](https://www.francevictimes39.org)



CDAD du Jura
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ACCES AU DROIT



- **Inform**er sur les droits et obligations ;
- **Aider** dans les démarches juridiques.



Groupement d'intérêt public qui associe des partenaires publics (État, Collectivités locales en charge des politiques sociales) à des partenaires privés (Ordre des Avocats, Caisse de Règlements Pécuniaires, Chambre Départementale des Commissaires de Justice, Chambre Départementale des Notaires, associations spécialisées...).



Tout public



contact@cdad-jura.fr



<https://cdad-jura.fr>

Accompagnement social attentionné autour de l'arrivée de l'enfant (naissance, adoption)



Accompagner les besoins spécifiques liés à l'arrivée de l'enfant



Service travail social



- **Inform**er les futurs parents des démarches à effectuer dans le cadre de l'arrivée de leur enfant pour accéder à leurs droits ;
- **Proposer un suivi individualisé** pour accompagner l'arrivée de leur enfant (logement, mode de garde,...).



Parents accueillant leur 1er enfant

Parents vivant une naissance multiple



Un travailleur social se met à disposition du(es) parent(s) avant la naissance de l'enfant



Gratuit



CAF du Jura



travail-social@caf39.caf.fr

Sur RDV à domicile ou dans les permanences agences :

- Saint Claude (siège)
- Lons-le-Saunier (agence)
- Dole (agence)
- Champagnole (antenne)

+
Permanences sur RDV dans certaines FRANCE SERVICES



[CAF - Parcours arrivée de l'enfant](#)



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- [Aide à domicile aux Familles liée à l'arrivée d'un enfant](#)



Apporter un soutien financier aux futurs et jeunes parents



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

ameli.fr



La naissance ou l'adoption peut donner lieu au versement d'aides spécifiques qui composent la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE) et qui concernent la prise en charge des frais médicaux

La Caf du Jura étudie les nouveaux droits dans le cadre du parcours "Arrivée de l'enfant" :

- o Prime à la naissance
- o Allocation de base
- o Prestation partagée d'éducation de l'enfant (PrePare)
- o Complément du libre choix du mode de garde (CMG)

La CPAM prend en charge les soins médicaux de la future maman :

- o Avant le 6ème mois : Les examens obligatoires sont pris en charge à 100%. Les autres frais médicaux sont remboursés aux tarifs habituels.
- o A partir du 1er jour du 6ème mois et jusqu'à 12 jours après l'accouchement : Tous les frais médicaux sont pris en charge à 100 %. Pensez à mettre la carte Vitale à jour!

Si les parents rencontrent des difficultés financières et s'ils n'ont pas de complémentaire santé, l'assurance maladie leur permet de bénéficier de la **Complémentaire santé solidaire**.



Futurs parents



CAF du Jura

- Saint Claude (agence)
- Lons-le-Saunier (agence)
- Dole (agence)
- Champagnole (antenne)

CPAM

- Lons-le-Saunier
- Saint-Claude
- Dole
- Champagnole

+

FRANCE SERVICES avec des permanences sur RDV



A la Caf du Jura, des **Gestionnaires Conseils Allocataires** accompagnent les futurs parents dans leurs démarches d'accès aux droits. Des travailleurs sociaux proposent un accompagnement dans le cadre d'une première naissance ou d'une naissance multiple.



- Relation de service CAF - Renseignement généraux : estelle.fayard@caf39.caf.fr
- Travail social CAF : travail-social.caf39@caf39.caf.fr



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- <https://www.caf.fr/professionnels/offres-et-services/caf-du-jura/partenaires-locaux>
- [Site Ameli.fr/Jura/assure/droits-demarches/famille/maternite-paternite-adoption](https://Site.Ameli.fr/Jura/assure/droits-demarches/famille/maternite-paternite-adoption)



Accompagner le devenir parents et l'arrivée de l'enfant dans le cadre d'un parcours d'adoption



**Ju
ra**
LE DÉPARTEMENT

Mission adoption



- **Inform**er sur l'adoption ;
- **Accompagner** la démarche d'adoption jusqu'à l'arrivée de l'enfant voire au-delà.



Couples mariés, pacsés ou concubins vivant ensemble depuis plus d'un an

Personne seule de plus de 26 ans, célibataire



Les **professionnels : référent administratif, travailleurs sociaux, psychologue** ont pour mission d'accompagner les candidats à l'adoption à chaque étape de leur projet. Ils sont chargés d'évaluer leurs aptitudes à devenir parent d'un enfant adopté mais également de les accompagner dans leurs réflexions, questionnements et démarches jusqu'à la rencontre avec l'enfant et les soutenir dans leur rôle de parent.



adoption@jura.fr



[Vous souhaitez adopter - Famille \(jura.fr\)](http://jura.fr)



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- [Echange et entraide entre parents autour de l'adoption - Enfance et Familles d'adoption \(A5A\)](#)



*Permettre aux parents de faire reconnaître administrativement
l'incapacité, ou handicap de leur enfant*



- **Accueillir** ;
- **Renseigner** ;
- **Conseiller** ;
- **Faciliter** les démarches administratives des usagers, de leur famille et de toute autre personne, en termes d'ouverture des droits en lien avec le Handicap.



Personnes en situation de handicap, adultes ou enfants et de leurs proches aidants.



Une **équipe pluridisciplinaire d'évaluation** élabore, à partir du projet de vie, un plan personnalisé de compensation adapté à la nature et au degré de votre handicap, qui sera ensuite soumis à la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées



- Lons-le-Saunier (siège)



www.mdph39.fr



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- Plaquette MDPH
- Zoom sur la prestation de compensation du Handicap Parentalité



Accompagner les parents dans la prise en charge du parcours de leur enfant en situation de handicap ou de vulnérabilités



- **aider les personnes** en situation de handicap, et leurs proches aidants, à **exprimer et formuler leur projet de vie**, dans le respect de leurs choix et de leurs aspirations.
- Le projet peut être dans différents domaines : scolarité, formation, travail, logement, citoyenneté, droit, loisirs, sports, culture, vie affective, parentalité, mobilité...



- Les personnes en situation de handicap, quelle que soit leur notification MDPH.
- Les proches aidants.
- À tout âge de la vie, à tout moment de la vie, que les personnes soient déjà accompagnées ou non



Plusieurs intervenants facilitateurs mobilisés pour l'accompagnement des familles.



- Département



[Direction du Développement de l'Offre de Service, de la Qualité de l'accompagnement et de la Participation des usagers \(DOSQP\) \(juralliance.fr\)](#)



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- [Depliant_DAA39_oct2024\(2\).pdf \(juralliance.fr\)](#)



Apporter une réponse inconditionnelle et de proximité aux familles ayant un enfant en situation de handicap



3 niveaux de réponse :

- **Informier et orienter** (niveau 1) ;
- **Accompagner (individuel) et coordonner** les parcours (niveau2) ;
- **Élaboration et création d'une nouvelle offre** selon les possibilités (niveau3).

Toute personne en situation de handicap, adulte ou enfant et leurs familles ou proches aidants.



communaute360@jura.fr



- Lons-le-Saunier (siège MDPH)



[Communauté 360 – MDPH jura \(mdph39.fr\)](http://mdph39.fr)



Accompagner les parents dans la prise en charge du parcours de leur enfant en situation de handicap ou de vulnérabilités



Saint Michel le
HAUT
du sens à la vie



Dispositif médico-social qui vise à :

- **Soutenir** les parents et aidants pour éviter les situations de rupture.
- **Chercher** des solutions de prise en charge pour l'enfant,



Personnes de tous âges, notamment enfants et jeunes en situation de handicap de 3 à 20 ans, sans solution de prise en charge ou en risque de rupture de parcours.



Plusieurs intervenants mobilisés :

- Coordonnateur de parcours
- Professionnels paramédicaux,
- Médecins,
- Educateurs,
- Assistants de service social, ...



Inconnu



Inconnu



Inconnu



Apporter un soutien financier aux parents d'enfants en situation de handicap, de maladie



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

ameli.fr



- **La Caf du Jura étudie les nouveaux droits :**
 - Allocation d'Education de l'enfant Handicapé
 - Allocation journalière de présence parentale



Parents ou enfants en situation de handicap, maladie

• **La CPAM : Depuis 2022**, le baromètre « handifaction » est l'outil de référence de l'Assurance Maladie pour évaluer l'accès aux soins des personnes en situation de handicap. Ce questionnaire en ligne permet de recueillir, après chaque rendez-vous de santé ou difficulté d'accès aux soins, les retours d'expérience des patients handicapés et de leurs accompagnants sur la qualité des soins reçus, les problématiques rencontrées, les refus de soins.



CAF du Jura



A la Caf du Jura, des **Gestionnaires Conseils Allocataires** accompagnent les futurs parents dans leurs démarches d'accès aux droits.

A la CPAM, les **conseillers Assurance Maladie** peuvent vous recevoir en RDV physique ou téléphonique

- Saint Claude (Agence)
- Lons-le-Saunier (Agence)
- Dole (Agence)
- Champagnole (Antenne)

+
Permanences sur RDV dans certaines FRANCE SERVICES



Pour plus de renseignement et documentations utiles, rendez-vous sur :

- La Prestation de Compensation du Handicap (PCH) – MDPH jura (mdph39.fr).

Aides juridiques spécifiques liées au Handicap et à la Maladie



- **Apporter** un suivi personnalisé ;
- **Faciliter** l'accès au Droit et à la Médiation ;
- **Expliquer** les droits dans tous les domaines de la santé et les procédures existantes ;
- **Orienter**, au besoin, vers des professionnels du droit (avocats, notaires) ou des associations spécialisées (de patients, d'aide) ;
- **Apporter** une assistance aux démarches administratives : constitution de dossiers, rédaction de courriers, préparation d'entretiens avec les médecins experts ou autres acteurs.

Toute personne qui à un moment de sa vie se trouve fragilisée par des problèmes de santé ou par la maladie d'un proche et proches aidants



- Hors département jura LYON



Equipe pluridisciplinaire composée de professionnels du droit et des ressources humaines et d'experts. L'association Juris Santé travaille en partenariat étroit avec des équipes médicales, paramédicales, des services sociaux, des sociétés savantes, des comités d'éthique.



contact@jurissante.fr



[Juris Santé \(jurissante.fr\)](http://Juris Santé (jurissante.fr))



agir@droitpluriel.fr



Permanence Juridique : Agir Handicap - Droit Pluriel



Handicap assistance



Aide aux personnes handicapées - Association pour Adultes et Jeunes Handicapés (apajh.org)



*Le deuil peut très fortement déstabiliser le couple, l'enfant
et plus généralement la sphère familiale*



Service Travail social



- **Aider à la compréhension des droits et faciliter** l'accès aux droits CAF et hors CAF ;
- **Ecouter** ;
- **Accompagner** dans les démarches à réaliser ;
- **Informé** sur les dispositifs de soutien existants ;
- **Orienter** auprès des professionnels spécialisés ;
- **Accompagner** dans la nouvelle organisation familiale.



Parent(s) endeuillé(s)
suite au décès d'un
enfant **de moins de 25
ans à charge et/ou de
son conjoint**



Gratuit



Un travailleur social se met à disposition du
parent endeuillé.



CAF du Jura



travail-social.caf39@caf39.caf.fr

A domicile ou sur RDV

- Saint Claude (agence)
- Lons-le-Saunier (agence)
- Dole (agence)
- Champagnole (antenne)

+
Permanences sur RDV dans
certaines France Services



[CAF Prise de RDV- J'ai perdu un proche](#)



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- Contacts utiles pour les familles endeuillées : Groupe d'échanges et d'entraide locale
- Aide à domicile aux familles - Décès d'un enfant, d'un parent



*Accompagner les besoins spécifiques liés
à la séparation et la réorganisation familiale*



Service Travail social



- **Aider à la compréhension des droits et faciliter** l'accès aux droits CAF et hors CAF ;
- **Ecouter ;**
- **Accompagner** dans les démarches à réaliser ;
- **Inform**er sur les dispositifs de soutien existants ;
- **Orienter** auprès des professionnels spécialisés ;
- **Accompagner** dans la nouvelle organisation familiale.



Parent(s) d'enfant de moins de 20 ans avec un projet ou en cours de séparation ou déjà séparé(s)



Gratuit



Un travailleur social se met à disposition du/ des parent(s) séparé(s)



CAF du Jura



travail-social.caf39@caf39.caf.fr

A domicile ou sur RDV

- Saint Claude (Agence)
- Lons-le-Saunier (Agence)
- Dole (Agence)
- Champagnole (antenne)

+
Permanences dans certaines France Services



[CAF - Parcours séparation](#)



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- [Démarches à réaliser auprès de l'assurance maladie après une séparation](#)
- [Aide à domicile aux familles - Réorganisation familiale](#)



Aider le parent à recouvrer des impayés de Pension alimentaire



ari pa | Service Public des pensions alimentaires



L'agence de recouvrement et d'intermédiation des pensions alimentaires permet de simplifier les démarches de recouvrement des impayés de pensions alimentaires.

Les missions de l'ARIPA consistent à :

- **Assurer la gestion de l'allocation de soutien familial** (recouvrable, non recouvrable ou complémentaire) ;
- **Récupérer gratuitement les pensions impayées** dans la limite de 24 mois au bénéfice du parent dont la pension alimentaire n'est pas payée (recouvrement amiable ou forcé auprès de tiers comme employeur, France Travail, Banque, ...);
- **Aider les parents à calculer le montant de la pension** et délivrer gratuitement un titre exécutoire aux parents non mariés qui s'entendent sur le montant de la pension alimentaire selon un barème établi ;
- **Etre l'intermédiaire** entre les deux parents pour le versement de la pension alimentaire sur présentation d'un titre exécutoire (l'intermédiation financière) ;
- **Contribuer au recouvrement** des créances alimentaires à l'étranger ;
- **Informers les parents ;**
- **Assurer la régularité des paiements** de la pension alimentaire.



Ouverte à tous les parents séparés ayant un questionnement autour de la pension alimentaire



[Page d'accueil ARIPA - Service Public des pensions alimentaires](#)

Ligne nationale : 32 38



Scolarité, Orientation, Formation Accès à l'autonomie



Généraliste

- Site internet ressource : Malette des parents
- Réseau Education Nationale - Equipes de circonscription Jura (1er et 2nd degré)
- Service social en faveur des parents
- Transport scolaire

Relations Parents / Ecole

- Représentants de Parents d'élèves
- Café des parents à l'école
- Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants

Programme de prévention

- Programme de Lutte contre le harcèlement à l'école (pHARre)

Programme d'accompagnement pour la réussite éducative et scolaire

- Contrat local d'accompagnement à la scolarité
- Devoirs faits
- Programme de Réussite Educative
- Réseau d'Education Prioritaire
- Cité Educative

Inclusion des enfants à besoins particuliers

- Inclusion en milieu scolaire ordinaire
- Dispositif Intégré d'Education Motrice (DIEM)
- Inclusion en milieu scolaire spécialisé

Orientation scolaire Insertion professionnelle Mobilité Logement

- Centres d'Information et orientation
- Missions Locales
- Aides dans l'accès à la mobilité
- Aides dans l'accès au logement



Informier et aider les parents à mieux comprendre les enjeux de l'école




**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



La **mallette des parents** est un site internet comprenant des ressources (conseils et outils pédagogiques) pour :

- Permettre aux parents de **mieux comprendre les enjeux de l'école** ;
- **Renforcer les liens** entre les différents acteurs de la réussite scolaire de chaque enfant.



Parents
et Professionnels
de l'éducation

La **mallette des parents au numérique**

- Apporter des réponses à des questions simples sur le thème de la coéducation et du numérique que se posent les professionnels et les parents dans les écoles.



[Accueil](#) | [Mallette des parents \(education.gouv.fr\)](#)

Réseau Education Nationale Equipes de circonscription Jura (1er et 2nd degré)




**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



- **[Equipe - Circonscription Lons Sud](#)**
- **[Equipe - Circonscription Lons Nord](#)**
- **[Equipe - Circonscription Dole Sud](#)**
- **[Equipe - Circonscription Dole Nord](#)**
- **[Equipe - Circonscription Saint Claude](#)**
- **[Equipe - Circonscription Champagnole](#)**



- Retrouver un établissement scolaire : [Annuaire de l'Éducation Nationale](#)



Offrir aux parents un lieu d'échanges avec les établissements scolaires et les informer des dispositifs existants en lien avec la parentalité




**ACADÉMIE
DE BESANÇON**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Jura

Service Social en Faveur des Elèves



- **Créer** du lien entre les familles et l'école ;
- **Permettre** une scolarisation adaptée au plus près de l'intérêt de l'enfant et de sa famille ;
- **Soutenir** les parents dans leurs fonctions éducatives.



Tous les parents d'élèves scolarisés ou en instruction à domicile.



- L'**assistant de service social** participe également à :
- la prévention de l'échec scolaire et la lutte contre l'absentéisme ;
 - l'orientation et au suivi des élèves en difficultés ;
 - l'intégration et l'insertion scolaire et sociale des élèves ;
 - la prévention et la protection des mineurs en danger ou susceptibles de l'être ;
 - l'éducation à la vie et à la responsabilité



- Lons-le-Saunier,
Pôle santé social (siège)
- Service sectorisé



Pôle Santé Social

Conseillère Technique de Service Social, Responsable Départementale - DSDEN du Jura

jocelyne.colnot@ac-besancon.fr



Permettre aux enfants d'effectuer les trajets entre leur domicile et leur établissement scolaire



Elèves ayant droit*



Que ce soit pour une première demande ou un renouvellement, les familles, qui souhaitent que leur(s) enfant(s) emprunte(nt) les transports scolaires, ont l'obligation de procéder à leur(s) inscription(s).

[Transport scolaire Jura \(bourgognefranche-comte.fr\)](http://transport.scolaire.jura.bourgognefranche-comte.fr)



Le Conseil Départemental du Jura peut aider les familles dans le cadre du transport scolaire de leur enfant en situation de handicap :

[Transport scolaire et Handicap – MDPH jura \(mdph39.fr\)](http://transport.scolaire.et.handicap-mdph.jura.mdp39.fr)



Région Bourgogne-Franche-Comté
Direction des Mobilités et des Infrastructures
Unité Territoriale du Jura

- Lons-le-saunier



transports39@bourgognefranche-comte.fr



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Le représentant des parents d'élèves est un membre de la communauté éducative et :

- joue un rôle de **relais**, de **médiateur** et contribue à consolider le lien entre les parents et l'école ;
- donne son **avis** et émet des **suggestions sur le fonctionnement de l'établissement** ;
- **fait partie des instances de représentation.**



Parents d'enfants scolarisés



Pour trouver l'association de parents d'élèves la plus proche, **se rapprocher de l'établissement scolaire où est/sont scolarisé(s) leur(s) enfant(s)**



Le **parent d'élève** se portant candidat est libre de s'engager ou non dans une fédération, union ou association déclarée de parents d'élèves. Une seule obligation régit ses élections : les listes présentées doivent comporter au moins deux noms.



Plus de renseignements et documentation utile :

- le rôle des représentants de parents d'élèves
- le rôle des parents à l'école

Café des parents



- **Réunir et accueillir**, de manière conviviale et chaleureuse, des parents en recherche de réflexions et de réponses concernant leur rôle d'éducateur.
- **Offrir l'opportunité à chaque parent de partager** son vécu, de rompre l'isolement (et par là même de se déculpabiliser), de **s'enrichir** de l'expérience des autres parents, de trouver de l'information et du soutien ainsi qu'un accompagnement dans l'éducation de leurs enfants.

Que ce soit au travers de thèmes définis par les participants eux-mêmes, avec (ou non) l'appui de professionnels, les parents échangent librement, à l'intérieur d'un cadre sécurisant, respectant les principes de non-discrimination et de non-jugement, de confidentialité, d'empathie et de respect de la parole de chacun.



Pour trouver un café des parents, **se rapprocher de l'établissement scolaire où est/sont scolarisé(s) leur(s) enfant(s), des lieux de proximité d'accueil des enfants, jeunes et/ou de lien social** (crèche, accueil de loisirs, centre social, espace de vie sociale, ...)

Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants (OEPRE)

Offrir aux parents étrangers primo-arrivants un espace d'apprentissage




**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Ce dispositif de formation vise à permettre aux parents :

- d'**acquérir une meilleure maîtrise de la langue française** (comprendre, parler, lire et écrire) ;
- de **connaître les valeurs de la République** et leur mise en œuvre dans la société française pour faciliter leur insertion dans la société française ;
- de **connaître le fonctionnement et les attentes de l'École** vis-à-vis des élèves et des parents afin de donner à ces derniers les moyens de mieux suivre la scolarité des enfants et de faciliter l'exercice de la parentalité.



Parents d'élèves,
primo-arrivants, immigrés
ou étrangers hors Union
européenne, volontaires,



GRATUIT



Les formations sont assurées majoritairement par des enseignants, essentiellement des enseignants formés à l'enseignement du français langue seconde : enseignants des unités pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A), ou professeurs possédant une certification en français langue seconde, en français langue étrangère ou ayant suivi une formation en français langue d'intégration.



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- [Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants | éducol | Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche | Dgesco](#)



Prévenir le harcèlement scolaire et ses conséquences potentielles : mal-être, baisse des résultats scolaires, démotivation, décrochage




MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le programme pHARe, obligatoire dans chaque établissement, vise à :

- doter toutes les écoles et les établissements scolaires d'un **plan de prévention** structuré et efficient ;
- assurer la **sécurité et le bien-être des élèves** en agissant directement sur le climat scolaire ;
- apporter de la **sécurité aux équipes pédagogiques** en garantissant la traçabilité et prévisibilité de l'action publique ;
- **associer les parents et les partenaires** dans la communication ;
- **former les élèves et les personnels** à la prévention et la détection des situations de harcèlement ;
- garantir la **prise en charge de 100 % des situations signalées**.



Parents
et professionnels de
l'éducation



Des **référénts "harcèlement"** sont présents dans chaque département du Jura et ont pour missions de:

- **aider à la prise en charge** des situations de harcèlement scolaire ;
- **gérer la prise en charge** des situations de harcèlement dont ils ont eu connaissance ;
- **accompagner la famille et aider l'établissement scolaire** à résoudre la situation de harcèlement scolaire.



Référénts dans le Jura et leurs coordonnées



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- [pHARe : un programme de lutte contre le harcèlement à l'école | Ministère de l'Education Nationale](#)



Apprendre autrement, valoriser le rôle des parents et contribuer à prévenir les difficultés rencontrées avec ou par leurs enfants



ASSOCIATION



COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES



Le CLAS est un **accompagnement collectif** qui vise à :

- offrir l'**appui et les ressources complémentaires** dont ils ont besoin pour s'épanouir et réussir à l'école, appui qu'ils ne trouvent pas dans leur environnement familial et social ;
- être un **espace d'information, de dialogue, de médiation** avec les parents et l'école mais aussi de médiation entre l'enfant ou le jeune et son/ses parents ;
- proposer des **temps d'aide au travail personnel** (méthodologie de travail) qui permettent à l'enfant/ au jeune de se construire un savoir-faire et de maîtriser les outils afin de mener à bien son parcours d'élève ;
- proposer également des **activités diverses (culturelle, sportive, citoyenne, ...)** qui vont permettre aux enfants de prendre le temps de faire des expériences et de renforcer leur confiance en eux.



Parents et enfants/adolescents scolarisés 6 ans (CP) à 17 ans pour lesquels un besoin a été repéré en concertation avec les établissements scolaires

L'orientation des enfants se fait en accord avec les parents.



GRATUIT



Un **coordinateur pilote le projet CLAS**. Il possède un niveau de formation équivalent à Bac + 2 et d'une expérience professionnelle dans l'animation ou l'éducation.

Les enfants et jeunes sont encadrés au cours des séances par des **accompagnateurs professionnels et/ou bénévoles**, au minimum 2 pour accompagner un collectif de 8 à 12 enfants.



Pour retrouver un projet CLAS dans le département, rendez-vous sur : Caf.fr/rubriquepartenaire



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- [Site caf.fr/rubriquepartenaires](http://Site.caf.fr/rubriquepartenaires)
- [Vidéo de présentation du CLAS - Caf des Landes](#)



Favoriser une forme de sérénité à la maison sur le sujet des devoirs et contribuer à la réduction des inégalités qui peuvent exister selon le niveau d'aide que les familles sont à même d'apporter aux enfants




**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Devoirs faits est un temps dédié en dehors des heures de classe et destiné à permettre à l'élève de :

- **Accomplir des tâches** demandées par ses professeurs ;
- **Bénéficier d'une aide appropriée** au sein du collège afin de rentrer chez eux "Devoirs faits".



Obligatoire pour tous les élèves de 6e et s'adresse à l'ensemble des collégiens.



Les différents professionnels de l'établissement peuvent contribuer, en fonction de leurs spécificités, à accompagner au mieux les élèves dans leur cheminement.

Devoirs faits est pris en charge sur la base du volontariat par :

- les professeurs et professeurs documentalistes
- les conseillers principaux d'éducation (CPE)
- les assistants d'éducation
- des associations agréées qui interviennent dans le domaine de l'aide aux devoirs
- les volontaires du service civique

Chaque collège fixe les modalités de mise en œuvre de Devoirs faits, en cohérence avec son projet d'établissement.



Gratuit



Chaque
Collège du
département



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- [Devoirs faits : un temps d'étude accompagnée pour réaliser les devoirs](#)



Aider les enfants et les jeunes à réussir Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire des enfants et des jeunes



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Le PRE est un **accompagnement individualisé** qui permet de proposer à l'enfant ou jeune en lien avec sa famille :

- un **soutien éducatif et scolaire** à partir de leurs besoins éducatifs, sociaux et familiaux ;
- une **ouverture culturelle et des activités récréatives** pour leur (re)donner le goût et le sens de l'apprentissage, leur apprendre à apprendre, développer l'ouverture et la curiosité intellectuelle, valoriser leurs qualités et leurs centres d'intérêt, développer la confiance, l'estime et le respect de soi et des autres, etc ;



Enfants et jeunes résidant dans un quartier politique de la ville âgés de 2 à 16 ans scolarisés ou non et qui rencontrent des difficultés multiples et souvent multifactorielles dans les domaines : éducatif, social ou familial.



Une ingénierie locale incarnée par le **référént PRE** qui :

- **assure la continuité éducative** du projet de l'enfant en étant le garant des objectifs du parcours, de la mise en place des actions élaborées par les partenaires et de la réévaluation permanente des apports du parcours ;
- **veille au bon déroulement du parcours** en faisant le lien entre les attentes des professionnels et les demandes de la famille ;
- **anime et coordonne l'instance pluridisciplinaire de soutien** (assistant social, psychologue, directeur d'école, infirmier,...) qui a pour mission d'analyser les difficultés rencontrées de chaque enfant et de proposer des actions de remédiation.

Orientation sur préconisation avec recherche de l'adhésion des familles nécessaire à la réussite du parcours proposé aux enfants.



GRATUIT



Pour prendre attache avec les référents du département :

- Dole - Mesnils Pasteur :
Mayliss NICEY, mayliss.nicey@grand-dole.fr
- Lons-le-saunier - Marjorie-Mouillères :
mmagyari@lonslessaunier.fr
- Saint Claude - Avignonnets / Chabot-Miroir-Faubourg :
contrat.reussite.educative@mairie-saint-claude.fr



- Dole
- Lons
- Saint Claude



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- [Programme personnalisé de Réussite Educative](#)
- [Pour aller encore plus loin](#)

Réseau d'Éducation Prioritaire (REP)

Une coopération renforcée avec les parents et les partenaires pour la réussite des élèves



La politique d'éducation prioritaire vise à **corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire** par un renforcement de l'action pédagogique et éducative.

Dans un REP, les enfants bénéficient :

- de **meilleures conditions d'apprentissage** pour l'acquisition de la lecture et de l'écriture (dédoubllement de classes : Grande section, CP, CE1) ;
- de **dispositifs permettant des accompagnements pédagogiques spécifiques** tels que les Unités Pédagogiques pour Élèves Allophones Arrivants (UPE2A), la scolarisation des moins enfants de 3 ans, l'ouverture de 8h-18h, 2h de sport en plus au collège, Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la Réussite des Enfants (OEPRE)...



Un réseau d'éducation prioritaire regroupe un collège et les écoles du Quartier Politique de la Ville (QPV) qui en dépendent. Ces écoles concentrent une proportion importante d'élèves dont les familles rencontrent des difficultés sociales.



L'**équipe éducative** coopère de manière renforcée avec les parents **et les structures péri-éducatives du territoire** dans un souci de cohérence et de complémentarité des apprentissages. Une **coordination de réseau** facilite les liens entre l'ensemble de ces acteurs.



- Dole Nord - Maryse Bastié
- Saint Claude



Les **coordinateurs des réseaux d'éducation prioritaires dans le Jura** :

- Saint Claude : ce.zep.saint-claude@ac-besancon.fr
- Dole : ce.zep-dole.dsden39@ac-besancon.fr



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- [Les réseaux d'éducation prioritaire | Mallette des parents](#)

Une coopération renforcée avec les parents et les partenaires pour la réussite des enfants et des jeunes



Le dispositif et label "Cité Éducative" vise à renforcer la cohésion entre les différents acteurs éducatifs d'un territoire notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) pour favoriser la réussite éducative et l'épanouissement des enfants et des jeunes.

La Cité Educative porte sur 3 champs clés :

- **Conforter** le rôle de l'école
- **Promouvoir** la cohérence et les alliances éducatives en particulier la coopération avec les parents en favorisant une approche participative
- **Ouvrir** le champs des possibles (orientation et insertion professionnelle)

La Cité Éducative vise à créer un **écosystème éducatif intégré et solidaire** pour améliorer les conditions de vie et d'apprentissage des enfants et des jeunes.

Le label « Cité éducative » permet l'obtention de moyens supplémentaires affectés par l'État.



Jeunes de Saint Claude de 0 à 25 ans et établissements publics



Ensemble des acteurs éducatifs : familles (enfants, jeunes et parents), services de l'État, collectivité, associations, habitants.

Un **chef de projet opérationnel à la disposition des acteurs** (ingénierie renforcée par le ministère de l'Éducation nationale).



- Saint Claude



Chef de projet de la Cité Educative de Saint Claude :

lionel.meteau@ac-besancon.fr



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- [Cités éducatives | Agence nationale de la cohésion des territoires](#)



Assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves de la maternelle au lycée par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs et pédagogiques particuliers




**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Enseignant Référent Handicap (ERH)



- **Accueillir et informer** les familles ainsi que les équipes enseignantes ;
- **Aider et conseiller** aux démarches auprès de la MDPH ;
- **Assurer le lien avec l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH**, transmettre tout document ou observation de nature à éclairer les besoins de l'enfant ;
- **Contribuer à l'élaboration du Projet personnalisé de scolarisation (PPS)**, suivre sa continuité, sa cohérence et sa mise en œuvre ;
- **Favoriser les échanges et les coopérations entre écoles et autres établissements** scolaires, établissements et services médico-sociaux ou sanitaires ;
- **Réunir, animer et coordonner les Equipes de Suivi de la Scolarisation**, remplir le GEVA-Sco, tenir à jour le dossier de suivi de la scolarisation de l'enfant.



Parents
ayant un enfant avec des
besoins éducatifs
particuliers



L'**enseignant Référent Handicap (ERH)** est l'interlocuteur privilégié des parents et des différents acteurs autour de la scolarisation d'un enfant, qu'il soit scolarisé en école ordinaire ou bien dans le milieu spécialisé.

Une cellule d'accueil répond aux interrogations des familles concernant le parcours scolaire de leur enfant



Equipe ÉCOLE INCLUSIVE JURA | SDEI du Jura)

Réseau Jura - Enseignants Référents Handicap scolarisation – MDPH jura (mdph39.fr).



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- [Ecole inclusive et différents parcours de scolarisation](#)
- [Transport scolaire et handicap](#)



Dispositif Intégré d'Education Motrice (DIEM)

Assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves avec une déficience motrice par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs et pédagogiques particuliers



 **APF France handicap**
Jura



Service d'Education et de Soins à domicile (SESSAD) et Accueil de Jour (ADJ) ayant pour missions :

- une **écoute active** ;
- d'**offrir un suivi médical et des rééducations**, associées à une coordination du parcours de soin ;
- de **conjuguer, autant que possible, le maintien à domicile**, dans les lieux de vie et de scolarité avec les soins et accompagnements nécessaires aux enfants et jeunes accompagnés ;
- de **collaborer de façon étroite avec les familles et le milieu scolaire** pour trouver les meilleures solutions ;
- de **favoriser l'inclusion sociale, l'autonomie au quotidien, de rechercher des réponses pour l'avenir** (insertion sociale et professionnelle) ;
- d'**offrir un accueil de jour** dans les locaux de Perrigny, ainsi qu'une possibilité de scolarisation au collège St Exupéry à Lons le Saunier en Unité d'Enseignement Externalisée.



Service agréé pour accueillir enfants, adolescents et jeunes adultes, âgés de 0 à 20 ans, orientés par la MDPH et présentant une déficience motrice avec ou sans trouble associé.



Département Jura
Locaux et accueil
de jour à PERRIGNY



Equipe pluridisciplinaire : kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes, psychologues, assistantes sociale, infirmières, aides soignante, éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, moniteurs éducateurs, aides médico-psychologique, instituteurs mis à disposition de l'Education Nationale, pédiatres, médecin



apfdiem.perrigny@apf.asso.fr



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- <https://www.apf-francehandicap.org>



Les **Instituts Médico-Educatif** visent à :

- **Venir en aide** aux enfants atteints d'un handicap mental par des structures en internat, externat ou d'accueil temporaire ;
- **Apporter** à l'enfant un enseignement, une éducation par des méthodes spécialisées leur étant plus bénéfiques que l'enseignement scolaire traditionnel.



Enfants orientés par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).



[Instituts Médico-Éducatifs \(IME\) - Jura \(39\), liste des établissements \(santeenfrance.fr\).](#)



Le **Dispositif Instituts Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (DITEP)**, établissement médico-social, vise à :

- **Travailler de façon personnalisée** avec chaque jeune sur les diverses dimensions de son parcours (thérapeutique, pédagogique, éducative et social) et en lien direct avec son environnement familial et social : « la prise en compte singulière de chaque jeune accueilli sur la base de réponses souples, mixtes, personnalisées et différenciées » sous différentes modalités d'accueil (internat, internat aménagé, semi-internat, ...PMO).



Enfants, adolescents ou jeunes adultes (6-18 ans) orientés par la CDAPH qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

Le DITEP recouvre trois dimensions : éducative, thérapeutique et pédagogique.



[DITEP ASMH du Jura](#)

[DITEP Dole | PEP CBFC](#)



- Dole
- Lons



Equipe mobile autisme jurassienne

- Apporter un soutien global aux équipes des établissements et services du territoire du Jura accueillant des personnes avec autisme et TSA
- Offrir un appui technique et une expertise a **42** professionnels



[Plaque EMA-TSA39](#)



Accompagner les parents dans le parcours d'orientation de leurs enfants



- **Accueillir ;**
- **Ecouter ;**
- **Apporter des conseils** permettant aux jeunes et leurs familles de consulter de la documentation sur les études et professions ;
- **Contribuer au repérage, à la prévention et l'accompagnement** des jeunes en décrochage scolaire et/ou sortis du système scolaire sans qualification.



Ouvert à tous : jeunes scolarisés ou non, parents



Gratuit



L'équipe du CIO est composée notamment de **Psychologues de l'Éducation Nationale « Education Développement et Conseil en Orientation Scolaire et Professionnelle »**



- Dole
- Lons-le-saunier



cio.lons@ac-besancon.fr

cio.dole@ac-besancon.fr



[Centre d'Information et d'Orientation de Lons-le-saunier](#)

[Centre d'Information et d'Orientation de Dole](#)



[Info Jeunes Jura](#) propose également une documentation et de l'accompagnement



Accompagner les jeunes dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle



- **Accueillir** ;
- **Orienter** ;
- **Conseiller** ;
- **Accompagner** les jeunes pour favoriser leur retour à l'emploi et les aider à être autonomes. Leur mode d'intervention est global : emploi, formation, mobilité, logement, santé, loisirs, etc.



jeunes de 16 à 25 ans,
sortis du système
scolaire ou qui n'ont pas
d'emploi.



- Parmi les professionnels de la Mission locale :
- Chargées d'Accueil et d'Animation,
 - Chargées d'Accueil, d'Information et d'Animation Contrat Engagement Jeunes
 - Conseiller.ère.s en Insertion Sociale et Professionnelle,
 - Chargée mission Mobilité



Gratuit



- milosudjura@milobfc.fr
- milodolerevermont@milobfc.fr



MILO Sud Jura:
3 antennes

- Lons le Saunier,
 - Champagnole,
 - Saint Claude
- + permanences

MILO Dole Revermont

- Dole + permanences



[Mission Locale Sud Jura](#)

[Mission Locale Dole Revermont - Mission Locale Dole-Revermont](#)



[Info Jeunes Jura – Explorer les possibles](#)



[L'Aide individuelle au permis de conduire - Collèges et jeunesse \(jura.fr\)](#)



[Les aides à la mobilité Jeunes - Mission Locale Sud Jura \(missionslocales-bfc.fr\)](#)



[Info Jeunes Jura – Explorer les possibles](#)



[CAF - Logement](#)



Agence Départementale d'Information sur le Logement du Jura



• contact@adil39.fr



[ADIL 39](#)



• [Agence Action Logement LONS LE SAUNIER](#)



[Contact agence | Action Logement](#)



[Le Saint Jean - Résidence Jeunes](#)



• contacter@residence-jeunes-dole.fr



Accueil du jeune enfant à l'adolescent



A l'arrivée de l'enfant et jusqu'à
ses 3 ans

- Portail dématérialisé de recherche d'un mode d'accueil : Monenfant.fr
- Offre d'accueil individuel du jeune enfant
- Offre d'accueil collective du jeune enfant
- Relais Petite Enfance
- Mode d'accueil complémentaire "Baby-sitting"

A partir de ses 3 ans
et jusqu'à ses 11 ans

- Accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire

A partir de 12 ans-17 ans

- Espace jeunes : secteur jeunes, secteur ados, ...

Accueil des enfants avec
des besoins particuliers

- Référent Santé et Accueil inclusif
- Référent Handicap



*Portail d'information et guichet unique de référence
dématérialisé en faveur des parents de jeunes enfants*



Le site monenfant.fr offre :

- Un **service d'information et de recherche géolocalisée** d'un mode d'accueil ou d'un service de soutien aux familles ;
- Des **outils de simulation pour estimer le coût** d'un accueil en crèche ou le montant des aides financières auxquelles le parent peut prétendre en cas d'embauche d'un assistant maternel par exemple ;
- L'**accès à des informations fiables** sous forme d'actualités, d'articles et de dossiers thématiques rédigés par des spécialistes de la petite enfance.



Parents et
professionnels
de la petite
enfance et de la
parentalité



[Je suis un parent - monenfant.fr](http://monenfant.fr)



Proposer une offre d'accueil adaptée aux besoins de toutes les familles



L'accueil individuel peut se pratiquer de plusieurs façons :

- Chez une assistante maternelle
- En Maison d'Assistants Maternelles
- En Crèche familiale
- Au domicile des parents



L'accueil individuel s'inscrit dans le cadre d'un **projet d'accueil de l'enfant** élaboré avec les parents et le professionnel. Ce projet sert de **lien entre les parents et l'assistante maternelle** en ce qui concerne les habitudes, la santé, les rythmes et l'éducation de l'enfant accueilli.



Futurs parents et parents d'enfants de 0 à 6 ans



Les parents confient leur enfant à une **assistante maternelle agréée**, exerçant à son domicile. Ils sont son employeur. Différentes informations ou recommandations sont à prendre en considération à chaque étape de leur vie d'employeur : recrutement, conditions d'emploi, rémunération, déclaration et fin du contrat de travail.



Renseignements auprès du Relais Petite Enfance le plus proche du domicile du parent



La famille peut bénéficier d'une allocation appelée le CMG (Complément de libre choix du Mode de Garde). Elle permet de compenser le coût de la garde en versant jusqu'à 85% des frais supportés par les familles. Le montant de l'aide dépend des ressources de la famille, du nombre d'enfants à charge et du coût de la place elle-même.



[Je suis un parent - monenfant.fr](http://Je.suis.un.parent-monenfant.fr)



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- [Les Modes d'accueil de la petite enfance - monenfant.fr](http://Les.Modes.d'accueil.de.la.petite.enfance-monenfant.fr)



Proposer une offre d'accueil adaptée aux besoins de toutes les familles.



Les établissements d'accueil du jeune enfant regroupent **plusieurs catégories de lieux** : crèches collectives, crèches parentales (pas sur le département...), multi-accueil, micro-crèches, jardins d'enfants (pas sur le département) et haltes-garderies



Il existe **plusieurs modes d'accueil** :

- temps complet
- temps partiel
- occasionnel ou courte durée
- urgence

Certaines crèches disposent d'un label à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) et ont une double mission : réserver une place en crèche pour les enfants (zéro à quatre ans) de parents sans emploi et ainsi faciliter leur retour vers l'emploi ou leur permettre de suivre une formation professionnelle en lien avec les acteurs locaux de l'insertion.



Une équipe pluridisciplinaire comprenant un **directeur et des professionnels de la petite enfance (auxiliaires de puériculture et éducateurs de jeunes enfants)** est impliquée dans la vie quotidienne de l'enfant (soins, repas, activités, bien-être).



- L'enfant est accueilli dans une **crèche ne bénéficiant pas de la subvention de la CAF** : la famille peut bénéficier d'une allocation appelée le CMG (Complément de libre choix du Mode de Garde). Elle permet de compenser le coût de la micro-crèche en versant jusqu'à 85% des frais supportés par les familles. Le montant de l'aide dépend des ressources de la famille, du nombre d'enfants à charge et du coût de la place elle-même.
- L'enfant est accueilli dans une **crèche bénéficiant d'une subvention de la CAF** (Prestation de service Unique) : la famille s'acquitte chaque mois d'une participation calculée en fonction de ses ressources et du nombre d'enfants à sa charge.



[Je suis un parent - monenfant.fr](http://Je.suis.un.parent-monenfant.fr)



Guichet unique en faveur de
l'accompagnement des parents de jeunes enfants



- **Inform**er sur les différents modes d'accueil qui existent sur le territoire, leurs caractéristiques et leurs coûts ;
- **Accompagner** dans la recherche du mode d'accueil qui correspond aux attentes des parents et à leurs besoins (horaires atypiques, accueil d'un enfant en situation de handicap, ...);
- **Inform**er sur les démarches pour embaucher un **assistant maternel** ainsi que sur les droits et obligations des parents et aides dont ils peuvent bénéficier ;
- **Accompagner** les assistants maternels dans leurs pratiques.



Parents de **jeunes enfants (0-3 ans)** et **professionnels de l'accueil individuel**



Animatrice diplômée et qualifiée



GRATUIT



- 16 RPE dans le Jura



[Les relais petite enfance - monenfant.fr](http://Lesrelaispetiteenfance-monenfant.fr)

Mode d'accueil complémentaire "Baby-sitting"

[Info Jeunesse jura](#) met gratuitement en relation les jeunes proposant leurs services et les parents à la recherche d'un baby-sitter. Des forums sont organisés plusieurs fois dans l'année.



[Livret d'accueil Parents employeur - Baby sitting](#)
[Livret d'accueil jeunes - Devenir Baby sitter](#)

Accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire (3-11 ans)



Les accueils de loisirs peuvent porter **différents intitulés** : Accueil collectif de Mineurs (ACM), Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH), Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) ou Accueils De Loisirs (ADL).



Enfant âgé de **3 à 11 ans**



- **Accueillir** durant les vacances scolaires et sur les temps périscolaire ;
- **Proposer différentes activités** récréatives et éducatives.



Tarifs adaptés aux revenus de la famille



Animateurs et directeurs diplômés : BAFA, BAFD, BPJEPS, CPJEPS



Renseignement en Mairie ou Communauté de communes
Coordonnées des centres de loisirs sur le [site internet Monenfant.fr](http://siteinternet.Monenfant.fr)

Espace jeunes (12-25 ans)

Les espaces jeunes peuvent porter différents intitulés : secteur jeunes, Centre ados, Centre d'Animation Jeunesse (CAJ), Point d'Animation Jeunesse (PAJ), accueil jeunes, ALSH avec un projet spécifique adolescents



- **Accueillir** les jeunes durant les vacances scolaires et sur les temps périscolaires ;
- **Proposer différentes activités** récréatives et éducatives, impulser et accompagner les projets de jeunes ou des projets spécifiques ;
- **Encourager les initiatives** des adolescents et renforcer leur accompagnement éducatif, y compris par les outils numériques.



Jeunes âgés de **12 ans jusqu'à 17/18 ans** certain secteur jeunes pouvant accueillir jusqu'à 25 ans



Tarifs adaptés aux revenus de la famille (QF), adhésion, gratuité

Les accueils sont souvent ouverts le mercredi après-midi, le samedi ou le vendredi en fin de journée.



Professionnel qualifié : BAFA, CPJEPS, BPJEPS ...



Renseignement en Mairie ou Communauté de communes
Coordonnées des centres de loisirs , secteurs jeunes et centres ados sur le [site internet Monenfant.fr](http://siteinternet.Monenfant.fr)



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- [Règlementation des Accueils collectifs de mineurs \(service de l'Etat\)](#)
- <https://www.caf.fr/professionnels/offres-et-services/dispositif-partenaires/structures-jeunesse>



Obligatoire pour tous les établissements et les services d'accueil non permanents de jeunes enfants" : crèches collectives, jardins d'enfants, crèches familiales...



- **Informier/ conseiller** la direction et le personnel en matière de santé, prévention, intégration d'enfant porteur de handicap ou atteints de maladies chroniques ;
- **Diffuser les bonnes pratiques** sur le bien-être, la santé, le développement de l'enfant ;
- **Accueil, mise en œuvre et formation de l'équipe** aux PAI , Accueil des enfants porteurs de handicap ou atteints de maladies chronique ;
- **Education / formation** du personnel et de la direction en matière de santé, règles nutritionnelles, rythmes de l'enfant, sommeil... ;
- **Etablir des relations avec la** Cellule de recueil des informations préoccupantes(CRIP) – informer sur les enfants en danger ou en risque de l'être
- **Rédiger / former le personnel** aux documents obligatoires.



Les **missions du référent santé** peuvent différer selon le profil retenu :
médecin / infirmier.e/ Puéricultrice

Référent handicap



- **Accompagner les parents** lors de leur demande d'accueil pour leur enfant en situation de handicap en organisant une rencontre avec tous les acteurs éducatifs (parents, éducateurs, enseignants, etc.). Ensemble, ils évaluent la faisabilité de cet accueil et la capacité de la structure à y répondre ;
- **Proposer des adaptations spécifiques** pour que l'enfant puisse participer pleinement aux activités. Cela peut inclure des ajustements dans l'organisation, les équipements ou les méthodes pédagogiques ;
- **Former et Sensibiliser** les équipes d'animation et les autres enfants à l'inclusion. Il participe à la formation continue des professionnels pour mieux comprendre les besoins des enfants en situation de handicap ;
- **Elaborer des partenariats** avec les structures médico-sociales, les écoles et d'autres acteurs pour renforcer l'inclusion.



Création de poste à l'initiative le plus souvent des Mairies ou Communauté de communes



Vacances, loisirs Initiatives Engagements



Accès aux loisirs,
à la pratique sportive,
à la culture

- Droits liés aux départs en vacances et aux loisirs
- Ludothèque
- Médiathèque et bibliothèque
- Carte avantages jeunes

Accès aux vacances
Accueil loisirs - Vacances
Répit familial/parental

- Vacances apprenantes
- Quartier d'été
- Les "Colos", "Camp", etc
- Accueil et séjour de répit en familles ayant un enfant en situation de handicap moteur
- Dispositif Répit Autisme

Initiatives, Engagements,
volontariat jeunes

- Comité local d'aides aux projets "Energie jeunes"
- Appel à projets jeunes MSA
- Junior association
- Service National Universel
- Service civique - Bénévolat
- Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur (BAFA), Directeur (BAFD)



Favoriser l'accès aux vacances à toutes les familles relevant de l'action sociale CAF quelles que soient leurs ressources financières.



La Caf du Jura soutient les familles à travers différentes aides :



- Aide aux transport
- Aides aux séjours familiaux dans le cadre du dispositif VACAF
- Aides aux séjours en collectivité des enfants de familles allocataires
- Aides aux loisirs des enfants



aidesauxfamilles@caf39.caf.fr



La Mutualité Sociale Agricole de Franche Comté favorise les départs en vacances des enfants et des familles, la participation à des activités sportives et culturelles en attribuant des chèques vacances

- Chèques vacances
- Aides aux départs en colonie
- Aides aux vacances adaptées pour les familles avec des enfants en situation de handicap



Service technique de l'Action Sanitaire et Sociale de la MSA

ass.blf@franchecomte.msa.fr



Lieu culturel associatif ou public où se pratique le jeu libre, le prêt et des animations ludiques.

- **Favoriser** la socialisation et l'intégration de l'enfant par le jeu ;
- **Partager** un moment de complicité en famille ;
- **Rencontrer et échanger** avec des professionnels et/ou d'autres parents.



Familles
Tous les âges (dès l'éveil).



Adhésion forfaitaire généralement demandée. Le coût reste toutefois accessible à tous.



Un **ludothécaire** écoute, peut conseiller et faire découvrir une variété de jeux adaptés aux attentes du parent et de son(s) enfant(s).



Renseignement en Mairie ou Communauté de communes :

- Lons-le-saunier
- Grand Dole (CAGD)
- Terre d'Émeraude

Médiathèque et Bibliothèque



Lieu d'accueil, d'échanges et de rencontres de proximité pour les familles.

- **Accompagner** les parents dans leur rôle de parent avec des fonds de lectures spécifiques ;
- **Favoriser les temps partagés** enfants-parents-enfants (Bébé lecteurs) ;
- **Favoriser l'éveil**, la découverte, la créativité (animations variées)



Familles
Tous les âges (dès l'éveil).



Adhésion forfaitaire généralement demandée. Le coût reste toutefois accessible à tous.



Les agents écoutent, conseillent et font découvrir.



Renseignement en Mairie ou Communauté de communes ou sur le site internet Réseau Médiathèque du Jura



Permettre aux jeunes de bénéficier de + de 3200 bons plans (gratuités et réductions) en région et dans le département du jura dans des domaines aussi variés que :

- la **culture** : médiathèques, cinémas, concerts, festivals, musées... ;
- les **sports** et les **loisirs** : activités de loisirs, piscines, pratique de sports, parcs de loisirs, sports d'hiver... ;
- le **commerce** et la **vie pratique** : beauté et bien-être, auto-écoles, transports, habillement, restauration, téléphonie...



Jeunes de de moins de 30 ans.
Pas d'âge minimum pour bénéficier de la carte.



**Bourgogne
Franche-Comté**

La carte avantages Jeunes est disponible auprès de l'association Info Jeunes Jura et autres points de vente dans le département.



Valable du 1er septembre au 31 août de l'année suivante, elle est vendue au tarif de **10 €**.



[Carte Avantages jeunes](#)

[Page Instagram Carte Avantages Jeunes](#)



**Service départemental à la jeunesse,
à l'engagement et aux sports**



Enfants et jeunes
de 3 à 17 ans



- **Assurer** la consolidation des apprentissages de l'enfant, du jeune ;
- **Contribuer** à l'épanouissement personnel des jeunes à travers des activités, expériences culturelles, sportives et de loisirs, encadrées par des professionnels.



ce.sdjes39@ac-besancon.fr



Pour plus de renseignements et documentation utiles, rendez-vous sur :
Vacances apprenantes

Quartier d'été



L'opération Quartier d'été vise à :

- **Renforcer** les activités et les services de proximité proposés aux familles des quartiers prioritaires pendant l'été par des rencontres, activités inter-quartiers, activités en soirée, les week-ends, séjours.



Familles résidants dans les **quartiers prioritaires de la politique de la ville**

Les "Colos", "Camp", etc.



Une « colo », autrement appelée « camp », « colonie de vacances », « accueil avec hébergement », etc... est un séjour de vacances organisé pour les enfants et les jeunes, qui **favorise l'apprentissage de la vie en collectivité, l'initiative, la créativité, la prise de responsabilité, le développement de l'autonomie, et l'esprit critique.**

Organisée pendant les **vacances et les temps de loisirs**, les activités sont regroupées dans un « projet pédagogique » écrit par le directeur et l'équipe d'animation, et transmis aux parents avant le séjour. Elle offre la possibilité de pratiquer différentes **activités de loisirs éducatifs, sportives, culturelles et de détente.**

L'encadrement des enfants/jeunes par des animateurs qualifiés est réglementé par l'Etat.



Les « colos » sont organisées par des associations locales, des mairies ou des entreprises sur le territoire.



Tarifs variables suivant la durée du séjour, les conditions d'hébergement (camping ou bâtiment en dur), les activités proposées, le quotient familial, etc.



Prévenir les situations d'épuisement parental



*Vivre le répit en famille
c'est maintenant possible !*



- **Accueillir** les familles dont l'un des leurs est atteint de handicap moteur, enfants et adultes dans le cadre de **séjours vacances ou d'accueil temporaire**, en assurant la permanence des soins grâce à une équipe de professionnels.
- **Proposer un accompagnement personnalisé aux aidants** qui le souhaitent, ainsi que des activités spécifiques, des entretiens individuels, des espaces de parole.



Accessible aux personnes présentant une maladie ou un handicap neuromoteur avec une notification d'accueil temporaire



contact@vrflescizes.com



- Saint Lupicin



[VRF Les Cizes](#)



Prévenir les situations d'épuisement parental



- **Permettre aux aidants de bénéficier de temps de répit**, pour eux et les autres membres de la famille ;
- **Prévenir les situations d'épuisement** et de stress des parents et aidants ;
- **Accompagner** au quotidien les familles dans **différentes démarches**.



Parents d'enfants, d'adolescents et d'adultes ayant un Trouble du Spectre Autistique (diagnostiqué ou en cours de diagnostic) résidant sur le territoire du JURA

Le dispositif propose des journées répits, du répit à domicile, du répit loisirs pendant les petites vacances, oriente pour des séjours vacances, du sport adapté ou autres, soutien aux familles sous différentes formes (café famille, temps de relaxation...),



Jura



dra39@apei-lons.fr



<https://apei-lons.fr/etablissement/dispositifs/>



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- [Dépliant de présentation](#)



Guichet unique en faveur de
de l'engagement et de la prise d'initiative des jeunes



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

info **BFC**
Jeunes
EXPLORER LES POSSIBLES

CLAP
Comité Local
d'Aide aux Projets
energiejeune.fr



CLAP est une instance unique qui rassemble plusieurs partenaires au profit d'un suivi et d'une coordination plus efficace des projets de jeunes. Il vise à :

- **soutenir et accompagner tout type de projet de jeunes** individuel ou collectif, à vocation citoyenne, humanitaire, solidaire, sociale, sportive, culturelle ;
- **mettre en évidence, valoriser et communiquer les expériences réussies** (collectives ou individuelles) pour impulser et susciter l'envie d'autres jeunes ;
- **susciter et encourager** les projets collectifs ;
- **donner aux jeunes une fonction** d'utilité sociale et **développer des compétences** non formelles chez les jeunes.



Dispositif au service des jeunes:

- de 11 à 17 ans
- de 18 à 30 ans



- Bourgogne-Franche-Comté

Plusieurs types d'aides peuvent être apportées au jeune/groupe de jeunes :

- L'aide méthodologique
- L'aide technique
- L'aide logistique
- L'aide financière



[CLAP Jura - Info Jeunes Jura](#)

[Accueil - CLAP / Energiejeune](#)



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- [Règlementation régional du CLAP](#)



Soutenir les initiatives portées par les jeunes en milieu rural



- **Encourager les initiatives** des jeunes et leur prise de responsabilités
- **Contribuer à la qualité de vie en milieu rural**, à l'animation des territoires ruraux et au développement du lien social.



Etre un groupe de jeunes minimum trois participants, âgés de 13 à 22 ans, assurés à la MSA ou vivant en milieu rural.

Les projets peuvent porter sur les thématiques suivantes :

- Culture et événements grand public,
- Éducation et exercice de la citoyenneté,
- Lutte contre les violences et les discriminations,
- Inclusion des personnes fragiles,
- Prévention en santé,
- Environnement et économie sociale,
- Promotion de l'agriculture.

L'appel à projets jeunes se déroule en deux étapes :

Un **concours local** avec attribution de prix régionaux pour aider à la réalisation des projets et sélection de dossiers qui vont concourir au niveau national.



- Franche-Comté

Un **concours national** : 15 lauréats reçoivent des bourses allant de 1 500 € à 2 500 €.



Un correspondant jeunesse de votre MSA accompagne le groupe de jeunes à partir de son inscription et tout au long de la réalisation de leur projet.



apj@franchecomte.msa.fr



[MSA - Appel à projets MSA-MFR - MSA de Franche Comté](#)
[Page Instagram - Appel à projets jeunes](#)



Encourager, accompagner la dynamique associative et l'autonomie des Jeunes



La Junior Association est un dispositif souple qui permet aux jeunes de mettre en place des projets dans une dynamique associative.

- **garantir** la liberté d'expression et l'esprit d'initiatives des jeunes ;
- **reconnaître** le droit d'agir aux jeunes (par et pour) ;
- **permettre** à des jeunes de moins de 18 ans de s'organiser et de mettre en oeuvre leurs projets ;
- **permettre** aux jeunes de se regrouper et fonctionner telle une association loi 1901 en garantissant aux jeunes des droits similaires aux associations déclarées en préfecture.
- **offrir** la possibilité aux jeunes de s'organiser dans une dynamique associative et de s'approprier un mode d'organisation démocratique et citoyen.



Groupe de jeunes
âgés de 11 à 18 ans



La Junior association a la possibilité de choisir un **accompagnateur local** : personne ressource qui soutiendra les jeunes, mais qui en aucune façon, ne portera le ou les projet(s). La Junior Association choisira cet accompagnateur librement : animateur.rice, professeur.e, éducateur.ice, élu.e, parent, membre d'une autre association,..



Relais Départemental : Service Départemental à la Jeunesse, l'Engagement et aux Sports 39
ce.sdjes39@ac-besancon.fr



[Réseau National des Juniors Associations : RNJA](#)



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- [Accompagnement à la vie associative](#) proposé par l'association Infos Jeunes Jura



Permettre aux jeunes de devenir acteur(ice)s de leur citoyenneté



- **Renforcer** la cohésion nationale en développant une culture de l'engagement ;
- **Garantir** un brassage social et territorial de l'ensemble d'une classe d'âge ;
- **Accompagner** l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ;
- **Valoriser** les territoires, leur dynamique et leur patrimoine culturel.



Dispositif ouvert aux jeunes **entre 15 et 17 ans et bénéficiant de l'accord parental.**

Tous les jeunes convoqué·e·s pour effectuer un SNU sont nommé·e·s les « **volontaires** ».

Le **SNU** comporte deux phases obligatoires de deux semaines chacune :

- un **séjour de cohésion** de 12 jours dans un autre département que celui où le jeune réside et,
- un **temps de service à la Nation**, engagement court (84h), dans le cadre d'une mission d'intérêt général, ou d'un engagement plus long qui peut prendre plusieurs formes.

Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement de trois mois minimum, s'il ou elle le souhaite.



- National



Séjour de cohésion : activités dirigées par des **adultes expérimenté·e·s dans l'encadrement des jeunes et spécialement formé·e·s pour le SNU**. Les centres sont dirigés par un ou une directrice, des conseillers éducatifs et d'encadrement et des gestionnaires.



snu-jura@ac-besancon.fr



[Service National Universel | SNU](#)

[Page Instagram - SNU, je m'engage](#)



Permettre aux jeunes
de mûrir, gagner en confiance et en compétences




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **SERVICE
CIVIQUE**
Une mission pour chacun
au service de tous



Le service civique, c'est :

- un engagement **volontaire** d'une **durée de 6 à 12 mois** ;
- l'accomplissement d'une **mission d'intérêt général dans un des 9 domaines d'intervention reconnus prioritaires pour la nation** : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence ;
- représentant **au moins 24h par semaine** (max 35h) ;
- donnant lieu au **versement d'une indemnité** prise en charge par l'État et d'un soutien complémentaire, en nature ou espèces, pris en charge par l'organisme d'accueil ;
- ouvrant **droit à un régime complet de protection sociale** financé par l'état ;
- pouvant être effectué **auprès d'association ou d'une collectivité**



Ouvert à tous les jeunes âgés de **16 à 25 ans, sans condition de diplôme. Pour les mineurs âgés de 16 et 17 ans, il faut une autorisation parentale** et les conditions d'engagement sont aménagées.

Les **jeunes en situation de handicap** (jusqu'à 30 ans) peuvent faire un Service civique. De plus, leur indemnité est entièrement cumulable avec l'Allocation aux adultes handicapés (AAH)



- **National**

Recensement des missions de service civique et dépôt de candidature sur le [site national du service civique](#).



[Site Officiel du Service Civique](#)



Pour plus de renseignements et documentation utile, rendez-vous sur :

- le [Guide du volontaire](#)
- l'association [Infos Jeunes BFC](#) et [Infos Jeunes Jura](#) peuvent renseigner les jeunes et parents sur le dispositif



*Développer et acquérir de nouvelles compétences
Avoir une première expérience professionnelle*




MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

jeunes.gouv.fr



Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur permet d'encadrer **à titre non professionnel, de façon occasionnelle**, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (plus généralement appelés colo/centres de vacances et centres de loisirs).



dès 16 ans

La formation BAFA prépare le jeune à :

- assurer la sécurité physique et morale des mineurs ;
- participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ;
- construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective ;
- participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs ;
- encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;
- accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets ;

La formation au BAFD prépare à la fonction de directeur d'accueil collectifs de mineurs.



Afin de réduire le reste à charge des stagiaires qui se forment, la **Caf** ou la **MSA** (250€ et +100€ si internat) suivant régime allocataire) peut vous soutenir à travers une aide nationale et une aide locale.

Selon le lieu d'habitation et la situation familiale, d'autres structures peuvent proposer des aides : mairie, communauté de communes, ...



[Accueil | BAFA-BAFD](#)



Service technique de l'Action Sanitaire et Sociale de la MSA: ass.blf@franchecomte.msa.fr
Service Action sociale de la Caf du Jura : aideauxfamilles@caf39.caf.fr



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- [Brochure BAFA / BAFD - Ministère de la jeunesse et des sports](#)
- [Info jeunes Jura](#) peut accompagner les jeunes dans leur projet de formation



Santé



Généraliste

- Professionnels de santé et du paramédical
- Centres hospitaliers du Jura

Avant l'arrivée de l'enfant

Parcours médical de la grossesse

- Projet de Conception - Centre de Santé sexuelle

A l'arrivée de l'enfant

Suivi et accompagnement post natal

- Protection Maternelle et Infantile (0-6 ans)

Petite Enfance (3 -6 ans)

Suivi médical de l'enfant

- Prise en charge des frais médicaux de la grossesse et retour au domicile

- Accompagnement de la grossesse dans le cadre de conduites addictives

- Accouchement sous le secret

- Réseau de santé en périnatalité Jura Sud

Adolescence jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte

12-25 ans

- Consultation jeunes consommateurs

- Centre de soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

- Maison des adolescents

- Point d'Accueil Ecoute Jeunes

- Application mobile dédiée à la santé mentale des 18-25 ans

Vie relationnelle, affective et sexuelle

Accompagnement généraliste et spécifique pour les personnes en situation de handicap

- Centre de santé sexuelle

- Planning familial

- Centre de ressources sur la vie intime, affective, sexuelle et de soutien à la parentalité pour les personnes en situation de handicap

Troubles du développement de l'enfant

Questions, doutes, démarches de diagnostic

- Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP)

- Centre médico-psycho pédagogique (CMPP)

- Centre médico-psychologique

- Plateforme de coordination et d'orientation (PCO)

- Centre de ressources Autisme Franche Comté

- Centre de référence des troubles des apprentissages et du langage chez l'enfant et l'adolescent (CRTLA)



*Pour accompagner les parents,
différents professionnels de santé se mobilisent*



annuaire santé



Consultation générale réalisée

par le **médecin généraliste**. Par son observation et son accompagnement, il occupe un rôle d'accompagnateur pour les parents dans leur tâche éducative. Le médecin est un interlocuteur supplémentaire qui peut occuper une place de médiateur, de facilitateur dans la relation parent-enfant.

Le médecin traitant peut réaliser avec la carte Vitale plusieurs démarches :

- alimenter et consulter l'**espace santé** du parent et de l'enfant ;
- déclarer l'arrêt de travail du parent ;
- déclarer le choix de médecin traitant pour le parent et son enfant ;
- réaliser un protocole de soins électronique.

Pour les transports médicaux, les parents peuvent parler au médecin traitant du remboursement du déplacement en véhicule personnel : le remboursement sera fait plus vite en utilisant le **site mrs.fr**.

Dans la prise en charge spécifique des troubles du

neurodéveloppement (TND), le rôle des médecins de 1^{re} ligne est important pour :

- identifier les facteurs de risque de TND ;
- repérer les signes d'appel et les signes d'alerte de TND ;
- mettre en place une intervention précoce et orienter l'enfant et sa famille



Remboursement des dépenses de santé, les parents doivent choisir un médecin traitant et lui demander de faire une déclaration en ligne avec leur carte Vitale.



• Département

Libéral (en cabinet) et/ou en **Maisons de santé pluridisciplinaires du Jura** . Certaines mènent des ateliers de prévention santé généraliste à l'attention des futurs parents et parents de jeunes enfants (ex: Lons / Poligny / Saint Amour)



Suivi médical de l'enfant : médecins généralistes, dentistes, orthodontistes, ophtalmologues, psychomotriciens, etc ...dans le cadre de consultations spécialisées



Pour trouver un professionnel de santé, consulter la **liste des professionnels** du département en effectuant une recherche sur l'annuaire santé de l'Assurance Maladie.



*Pour accompagner les parents,
différents professionnels et services de santé se mobilisent*



Le **Centre Hospitalier Jura Sud** est organisé autour de 7 pôles médicaux dont le **pôle Femmes-Parents & Enfants** :

- **Service de gynécologie** : accueil d'urgence et prise en charge des pathologies médicales, chirurgicales et cancérologiques.
- **Service de Maternité** : accueil 24/24 et soins centrés sur les besoins du nouveau-né et de sa famille
- **Maternité et Néonatalogie** labellisés Initiative Hôpital Ami des Bébés (IHAB) validée par OMS-UNICEF.
- **Service de Pédiatrie-Néonatalogie** : prise en charge des enfants de la naissance (secteur de néonatalogie) à 18 ans (secteur de pédiatrie). Le service dispose d'une salle d'activité où les enfants hospitalisés sont accueillis par une éducatrice spécialisée.

Le centre hospitalier Jura Sud porte également une Unité d'Accueil Pédiatrique pour Enfants en Danger (UAPED).

Le **Centre Hospitalier Dole Louis Pasteur** est organisé autour de 10 services dont un service de Pédiatrie comprenant : un CAMSP, un service de néonatalogie, un service de pédiatrie, une unité pour adolescents.

Le **Centre Périnatal et pédiatrique de Proximité de Saint Claude** est une antenne de la Maternité du Centre Hospitalier Jura Sud. Il assure un suivi obstétrical (femmes enceintes), gynécologique et pédiatrique au sein du Réseau de Santé Périnatal du Jura.



2 centres hospitaliers dans le département du Jura

- **Dole**
- **Jura Sud** comprenant les sites de Lons-le-Saunier, Champagnole, Orgelet, Arinthod et Saint-Julien (désormais nommée VAL SURAN).

Un centre de Proximité

- **Saint Claude**



Des mesures de prévention médicales, psychologiques, sociales et d'éducation pour la santé en faveur des futurs parents et des enfants



**Ju
ra**
LE DÉPARTEMENT



Avant la naissance de l'enfant

- Apporter un soutien aux futurs et jeunes parents et dispenser des conseils personnalisés à la demande ou avec l'accord des futurs mères ou des futurs pères en lien avec les professionnels de santé qui suivent la grossesse, avec la maternité de leur choix ;
- Réaliser l'entretien prénatal précoce, répondre aux questions concernant la grossesse et la naissance, préparer l'arrivée du bébé, échanger sur l'allaitement maternel, donner des informations sur les modes de garde ;

Après la naissance de votre enfant

- Accompagner les parents dès le retour à la maison et jusqu'aux six ans de votre enfant ;

A l'école maternelle

- Réaliser, en présence du parent, des consultations préventives et bilans de santé pour les enfants de 3-4 ans scolarisés et vaccination publique.

La PMI anime également des **actions collectives** de formation, information : ateliers **portage, massages bébé**, ateliers **thématiques des familles**, ateliers **autour de l'allaitement**,...



Futurs parents et parents de jeunes enfants (0-6 ans)



Le service Protection Maternelle Infantile intervient au domicile des familles et au sein des Maisons départementales des Solidarités :

- Arbois, Poligny, Champagnole
- Dole,
- Lons-le-Saunier,
- Saint Claude, Moirans-en-Montagne, Hauts-de-Bienne



Professionnels de santé (médecins, sage-femmes, infirmières puéricultrices), conseillères conjugales et familiales, secrétaires.



GRATUIT



- Secteur Arbois, Champagnole, Poligny, Salins-les-Bains: pmichampagnole@jura.fr
- Secteur Dole : pmidole@jura.fr
- Secteur Lons-le-Saunier : pmilons@jura.fr
- Secteur Hauts-de-Bienne, Saint Claude, Moirans-en-Montagne : pmistclaud@jura.fr



[La Protection Maternelle, Infantile et Actions de santé - Famille \(jura.fr\)](http://jura.fr)



Soutenir les professionnels de santé et du médico-social dans l'accompagnement périnatal des futurs parents et parents



En lien avec les 1000 premiers jours, le réseau intervient pour :

- **Animer et coordonner** les acteurs de soins (ville-hôpital) ;
- **Rendre lisible et promouvoir l'offre** pour les professionnels et le grand public ;
- **Promouvoir et coordonner la qualité** des soins en direction de tout acteur concerné ;
- **Mettre en adéquation** le niveau de prise en charge au degré de complexité des situations ;
- **Mener des actions de formation** en direction de la ville et de l'hôpital et de diffusion de protocoles régionaux dans une logique d'amélioration et d'actualisation des connaissances ;
- **Accompagner les parcours de soins de patients** pour lesquels une expertise particulière est nécessaire, sans préjudice des autres dispositifs existants ;
- **Collaborer** avec les établissements de santé (maternité, centre périnatal de proximité...), les professionnels de santé libéraux, les centres et maisons de santé, les communautés professionnelles territoriales de santé, les établissements et services sociaux et médicosociaux, les organisations à vocation sanitaire, sociale ou médicosociale, ainsi que les représentants d'usagers.



Jura Sud
Antenne du Réseau
située à
Saint Claude
au Centre périnatal
et pédiatrique de
proximité Saint
Claude



Une animatrice en charge de l'animation du réseau



Leslie.depaiiller@hopitaux-jura.fr



[DSRP-FC](#)
Facebook [RPFCJuraSud](#)



Accompagner et guider les parents dans l'accès à leurs droits



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Compte ameli



L'assurance maladie accompagne les futurs parents et parents tout au long de la vie :

Déclaration nouveau-né, rattachement des enfants sur les 2 cartes Vitale, Attestation de droits, suivi et relevé des paiements des indemnités journalières, remboursement de soins, demande de Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM), calendrier personnel de suivi de grossesse et des examens de l'enfant



Parents allocataires
du régime général (CPAM)

Zoom sur l'hygiène Bucco-dentaire :

le dispositif M'T'Dents (et MSA) propose aux enfants de 3 à 24 ans un rendez-vous de prévention gratuit chez un chirurgien-dentiste tous les 3 ans.

Zoom sur le surpoids et obésité de l'enfant

le programme « Mission : retrouve ton cap » permet aux enfants de 3 à 12 ans en surpoids ou à risque de le devenir, de bénéficier d'une prise en charge précoce et pluridisciplinaire (diététique, psychologique, activité physique). Cette prise en charge est remboursée à 100 % par l'Assurance Maladie sans avance de frais par la famille, ni de dépassement d'honoraires



[Droits et démarches pour la famille | ameli.fr | Assuré](#)



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- [Guide Arrivée de l'enfant - CPAM](#)
- [Site internet 1000 premiers jours](#)



Comprendre les difficultés de l'enfant et à coopérer avec les parents pour renforcer ses compétences



- **Accompagner** les parents dès la période de doute : dépistage et le diagnostic précoce d'éventuelles difficultés développementales ou handicaps ;
- **Prise en charge ambulatoire et rééducation précoce** de ces enfants une fois le diagnostic établi ;
- **Accompagner les familles dans les soins et l'éducation spécialisée** requis par l'état de l'enfant : soit au cours des consultations soit à domicile ; suivi thérapeutique des tout-petits (0-3 ans)
- **Aider à l'intégration scolaire ;**
- **Orienter** les enfants vers une structure adaptée à leurs difficultés.



Enfants de moins de 6 ans présentant un éventuel trouble du développement, suivi d'enfants nés très prématurés ou porteurs de handicap et leurs parents



GRATUIT



Equipe pluridisciplinaire de professionnels qualifiés : neuropsychologues, psychomotriciens, pédiatres, assistants de service social



3 antennes locales

- Dole
- Lons-le-Saunier
- Saint Claude



- Dole : CAMSP.secretariat@ch-dole.fr
- Lons-le-Saunier : secretariat.camsp@ch-lons.fr
- Saint Claude : camsp.stclaud@orange.fr

[Annuaire des CAMSP](#)



Comprendre les difficultés de l'enfant et à coopérer avec les parents pour renforcer ses compétences



- **Diagnostiquer et traiter** les troubles exprimés de l'enfant ou de l'adolescent, tout en lui permettant de rester dans son lieu de vie habituel ;
- **Fournir une prise en charge globale** de l'enfant ou de l'adolescent en apportant les aides thérapeutiques et rééducatives adaptées à ses troubles. La prise en charge proposée est soutenue par un projet thérapeutique individualisé élaboré en synthèse par une équipe pluridisciplinaire et en accord avec la famille ;
- **Favoriser l'adaptation familiale, sociale, scolaire** en prenant en compte les spécificités de chaque individu : accompagnement de la famille (de la guidance à la thérapie familiale), prises en charge individuelles (uniques ou multiples), prises en charge en groupe, etc ;
- **Participer à l'orientation** d'enfants ou d'adolescents, en fonction de leurs troubles (MDPH, autres services de soins...) ;
- **Faciliter toute action d'intégration en milieu ordinaire** : si la famille le souhaite, un travail de concertation peut avoir lieu avec les enseignants, les médecins, les travailleurs sociaux qui connaissent l'enfant, dans le respect du secret professionnel ainsi qu'une participation des équipes éducatives.



Enfants et adolescents (0 à 20 ans) présentant un éventuel trouble du développement ou porteurs de handicaps

L'inscription au CMPP n'exige aucune notification d'orientation, l'admission s'effectue à l'issue d'une phase de diagnostic et de bilan réalisés par l'équipe interdisciplinaire du centre.



Etablissement médico-social
4 antennes locales :

- **Dole**
- **Lons-le-saunier**
- **Saint Claude**
- **Champagnole**

[Annuaire CMPP Jura](#)



Equipe pluridisciplinaire de professionnels qualifiés :
neuropsychologues, psychomotriciens, pédiatres, assistants de service social



- Lons : cmpp.ug-bfc@ugecam.assurance-maladie.fr
- Champagnole : cmpp-champagnole.ug-bfc@ugecam.assurance-maladie.fr
- Saint Claude : cmpp-saint-claude.ug-bfc@ugecam.assurance-maladie.fr
- Dole : cmpp-dole.ug-bfc@ugecam.assurance-maladie.fr



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- Association PLURADYS - Réseau de soin niveau 2



Comprendre les difficultés de l'enfant et à coopérer avec les parents pour renforcer ses compétences



Le Centre Médico Psychologique (CMP) est une structure de soins qui a pour vocation de :

- **Offrir des soins** (sur prescription médicale) ambulatoires de proximité, pour les enfants et adolescents rencontrant des difficultés psychologiques et/ou psychiatriques ;
- **Assurer une prise en charge thérapeutique** à court, moyen et long terme.



Le CMP s'adresse aux enfants qui souffrent de trouble de la personnalité ou du développement sensori-moteur avec ou sans trouble du comportement. L'accord des deux parents est demandé car il est essentiel dans l'adhésion à la prise en soin des enfants et adolescents.



Equipe pluridisciplinaire de professionnels qualifiés : neuropsychologues, psychomotriciens, pédiatres, assistants de service social



GRATUIT



Pôles Enfants et Adolescents – Centre Hospitalier Spécialisé Saint-Ylie Jura (chsjura.fr).



Intervention précoce et pluridisciplinaire dans l'attente du diagnostic



Dans le Jura, la PCO est portée par le CAMSP



Les PCO ont pour objectifs de :

- **rendre possible une intervention pluridisciplinaire coordonnée immédiate** dès les premières difficultés repérées chez le jeune enfant et sans attendre un diagnostic stabilisé pour lever le doute ou progresser vers le diagnostic en évitant le sur-handicap ;
- **Mettre en œuvre un parcours coordonné** d'interventions précoces pendant 24 mois, éventuellement renouvelable.



Enfants (0-6 ans) pour lesquels l'entourage et / ou le médecin constate(nt) des écarts inhabituels de développement.

Ces écarts peuvent être les signes d'un possible trouble du neuro-développement (TND) comme un trouble du spectre de l'autisme (TSA), un trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyper activité (TDAH), un trouble DYS (dyslexie, dyspraxie, dysorthographe, dysphasie), un trouble du développement intellectuel.

Orientation sur prescription, c'est le médecin qui adresse l'enfant à la PCO.

Les **enfants qui ont une reconnaissance par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)**, une orientation en SESSAD, IME, ULIS, PCPE, etc... **ne peuvent pas bénéficier du dispositif.**



Equipe pluridisciplinaire de professionnels qualifiés : neuropsychologues, psychomotriciens, pédiatres, assistants de service social, ...



pco39sud@camsp-jura.fr



[PCO du Jura \(39\) | Santé.fr](http://PCO du Jura (39) | Santé.fr)



GRATUIT



• Département



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- [Repérage et prise en charge des soins des troubles du neuro-développement grâce aux Plateformes de Coordination et d'Orientation \(PCO\).](#)



Apporter une expertise dans le domaine de l'autisme



Le CRA n'assure pas directement les soins mais intervient en articulation avec les dispositifs d'accueil et de prise en charge, qu'ils soient médico-sociaux ou sanitaires.

- **Accueil, orientation et conseils** aux personnes et à leur entourage ;
- **Bilans et évaluations** diagnostiques ;
- **Collabore à la mise en place et/ou à l'adaptation des interventions éducatives, pédagogiques et thérapeutiques** auprès des personnes avec TSA ;
- **Sensibilisation et formations** ;
- **Promotion et diffusion de l'information** ;
- **Appui aux instances, expertise.**



Toute personne se posant des questions sur l'autisme (personnes TSA, familles et proches aidants, professionnels, étudiants, ...).



GRATUIT



- Dijon
- Besançon



Equipe pluridisciplinaire de professionnels qualifiés organisée en pôles enfants et adultes



- Franche-Comté : crafc@chu-besancon.fr
- Bourgogne : cra@chu-dijon.fr



- [CRA Franche Comté](#)
- [CRA Bourgogne](#)



Apporter une expertise pour les diagnostics complexes (Réseau soin niveau 3)



Le CRTLA est porté en Franche-Comté par le CHU de Besançon (25) et en Bourgogne par le CHU Dijon (21)



Le CRTLA n'est pas un centre de dépistage et de diagnostic simple. Il assure plusieurs missions :

- **Apporter une expertise diagnostique de niveau 3** dans le parcours de soins des enfants avec troubles cognitifs et d'apprentissages complexes, sévères associant plusieurs troubles du neurodéveloppement ;
- **Participer à la coordination** du parcours de soin ;
- **Permettre de définir un projet thérapeutique** personnalisé et d'aider à la mise en place des adaptations scolaires ;
- **Assurer un rôle conseil** auprès des équipes éducatives, médico-sociales et soignantes impliquées ;
- **Participer à des protocoles de recherche.**



Enfants présentant des **troubles sévères et/ou complexes** du développement du langage & d'apprentissage.

L'enfant est habituellement **suivi par une équipe pluridisciplinaire de niveau 2** et il existe pour cet enfant une question de diagnostic, une demande d'aide au projet thérapeutique ou d'adaptation pédagogique.



Equipe pluridisciplinaire : Neuropédiatre référent coordinateur, Pédopsychiatre, Infirmière de coordination, Orthophoniste, Neuropsychologue, Ergothérapeute, Secrétaire médicale, Assistante sociale



- Besançon (25)
- Dijon (21)



troubles-langage@chu-besancon.fr



[Site CRTLA](#)



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- [Plaquette CRTLA France Comté](#)
- [Plaquette CRTLA Bourgogne](#)



Une aide face à l'inquiétude des parents concernant leurs adolescents autour des conduites addictives



OPPELIA 39
PASSERELLE



CJC

- Sensibiliser les jeunes sur les conduites addictives ;
- Réaliser des actions de prévention dans les établissements scolaires ;
- Développer des stratégies d'intervention précoces.

CSAPA

- Prévention, Réduction risques et soins ;
- Accompagner (médico-social) les personnes présentant une conduite addictive avec ou sans substance ainsi que leur entourage.



CSAPA : personnes présentant une conduite addictive avec ou sans substance, ainsi que leur entourage.

CJC : personnes de **moins de 25 ans** afin de les sensibiliser sur les conduites addictives et entourage



Equipe pluridisciplinaire de professionnels qualifiés : travailleurs sociaux, infirmiers, psychologues, médecins, ...



GRATUIT



Oppelia 39

- Lons-le-Saunier (siège)
- Saint Claude (Antenne)
- Orgelet - Maison de santé (Consultations avancées)
- Hauts de Bienne - Maison de santé (idem)



- contactp39@oppelia.fr



- [Oppelia 39 - CJC Passerelle](#)



L'association Oppelia - Passerelle 39 coordonne et anime également le **Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité à destination des parents et adolescents (12 à 16 ans)**. Ce projet vise à permettre aux familles de retrouver une meilleure communication et un équilibre au sein de la famille. Des temps de convivialité et ateliers/activités d'échanges en groupes parents et groupes adolescents sont proposés et animés par un binôme de professionnels (Oppelia et partenaires locaux).



Accueillir les inquiétudes des parents concernant leurs adolescents



La Maison des adolescents est un lieu ressource :

- Offrir un accueil **libre et confidentiel** ;
- **Ecouter** ;
- **Inform**er ;
- **Prévenir** ;
- **Accompagner : évaluation, orientation, prise en charge multidisciplinaire** (généralement de **courte durée**) des adolescents et jeunes adultes, de leurs familles (entretiens individuels et/ou familiaux, groupes de paroles).

Adolescents et jeunes majeurs de **11 à 21 ans et familles** (parents et proches) qui rencontrent des **difficultés liées à l'adolescence** et qui recherchent du soutien pour affronter des conflits familiaux, être aidé face à une phobie scolaire, trouver des réponses sur leur sexualité, questions identitaires,...

La maison des adolescents - Antenne Dole accueille une permanence Consultation Jeunes Consommateurs portée par Oppelia passerelle 39 (CSAPA Briand)



GRATUIT



Equipe pluridisciplinaire de professionnels qualifiés : secrétaire d'accueil, éducateurs spécialisés, psychologue clinicienne, infirmiers IDE, vacation de médecins pédiatres, thérapeutes familiales, intervention en complémentarité de partenaires locaux et institutionnels de différents champs (Justice avec un partenariat avec une avocate du barreau, Protection Judiciaire de la Jeunesse avec la présence d'une éducatrice).



- Lons-le-Saunier
- Dole



jurado@mda-jura.fr



Maison des adolescents Jura

Page Facebook : MDA JURADO



Une aide face aux défis de la vie quotidienne du jeune adulte



Application conçue par Promotion Santé Bourgogne Franche-Comté avec le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé BFC



L'application **WeCare** aide les jeunes adultes à prendre soin de leur santé mentale. Basée sur les thérapies cognitivo-comportementales et la psychologie positive, l'application a été conçue dans une démarche participative avec les jeunes, une équipe d'experts en psychologie et un studio de jeux mobiles (Pinpin Team).

Les activités de WeCare ciblent 5 ressources psychologiques tout au long du parcours avec l'objectif **d'apprendre aux jeunes adultes à réagir de manière plus consciente et flexible face aux défis de leur vie quotidienne** :

- ma relation à moi-même ;
- ma relation aux autres ;
- mon regard sur ce que je vis ;
- mes habitudes de vie ;
- ma façon d'organiser ma vie.

L'application propose des activités pour **renforcer les ressources psychologiques qui contribuent au bien-être mental des jeunes et leur permettent de faire face aux défis de la vie quotidienne** : gestion du stress et des émotions, connaissance de soi, communication, et autres aspects essentiels de la santé mentale.

Les utilisateurs peuvent personnaliser leurs parcours et participer quotidiennement à des activités courtes (à partir de 5 minutes par jour) et variées : vidéos éducatives, exercices de relaxation, quizz pour évaluer leurs habitudes de vie. Des récompenses sont intégrées pour maintenir leur motivation et les encourager à s'impliquer dans leur bien-être mental.



Jeunes adultes
(18-25 ans)



GRATUIT



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- [Vidéo de présentation de l'application WeCare](#)



Ouvert à tous (particulièrement les jeunes), sans condition d'âge, sans autorisation parentale, avec ou sans sécurité sociale, seul, en couple ou en groupe.

Les centres de santé sexuelle proposent :

- Un accueil **anonyme** et **confidentiel** ;
- Des **consultations médicales** : prescription et délivrance de contraceptions, consultations de gynécologie, demandes et suivis des Interruptions Volontaires de Grossesse, dépistages et traitements des Infections Sexuellement Transmissibles, accouchements sous le secret ;
- Des **entretiens et du soutien** autour de la vie affective et relationnelle, des relations amoureuses, du corps et sexualité, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre, des difficultés au sein du couple ou de la famille ;
- Du **conseil conjugal** ;
- De l'**aide en cas de violences** sexuelles, intrafamiliales.



GRATUIT



Une **équipe pluridisciplinaire de professionnels qualifiés** pour accompagner : médecins, gynécologues, sages-femmes, conseillères conjugales et familiales, secrétaires...



Les centres de santé sexuelle se trouvent dans les Maisons Départementales des Solidarités



- CSS Dole : cssdole@jura.fr
- CSS Lons-le-Saunier : csslons@jura.fr
- CSS Champagnole : csschampagnole@jura.fr
- CSS Saint-Claude : [csssaintclaud@jura.f](mailto:csslons@jura.fr)
- CSS Arbois, Poligny, Salins : csschampagnole@jura.fr
- CSS Morez : [csssaintclaud@jura.f](mailto:csslons@jura.fr)



[Plaquette et vidéo d'information - CSS - CD 39](#)

[Promeneurs du Net - Centre de santé sexuelle Saint Claude](#)

[Promeneurs du Net - Centre de santé sexuelle Champagnole](#)

Planning Familial 39



Intervention en milieu scolaire ou auprès des publics fragiles (personnes hébergées en structure sociale ou médicale...)



Dole et alentours



planningfamilial39@gmail.com



Porté par le CREAI BFC, le centre ressources apporte des réponses et des aides aux personnes en situation de handicap au sujet de leur vie : intime, affective, sexuelle et de leur parentalité.



Personnes en **situation de handicap, de tous âges et quel que soit le handicap**
Professionnels qui les accompagnent
Pour les **proches et aidants**



intimagir@intimagir-bfc.fr



<https://intimagir-bfc.fr/>



Accueil Ecoute Rencontres



Généraliste

- Centres sociaux et espaces de vie sociale
- Promeneurs du Net Jeunes / Parentalité
- Parrainage de proximité
- Actions collectives Parentalité territorialisées

Avant et à l'arrivée de l'enfant jusqu'à ses 6 ans

- Lieu d'Accueil Enfants-Parents
- Groupes et ateliers d'échanges, d'entraide entre futurs parents et parents de jeunes enfants
- Groupe d'échanges et de soutien individuel entre pairs-parents autour de l'allaitement
- Accueil, Ecoute parents de jeunes enfants en situation de vulnérabilité

Enfance, Adolescence jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte

- Groupe d'échanges entre parents, parents-professionnels
- Point d'Accueil Ecoute Jeunes
- Maison des adolescents
- Centre de santé sexuelle

Séparation

- Médiation Familiale
- Espace de rencontre
- Violences intrafamiliales - Accueil- Ecoute PSY CIDFF Femmes debout

Adoption

- Groupe d'échanges et entraide autour de l'adoption

Troubles du développement de l'enfant, du jeune - Handicaps/Maladie

- Groupes d'échanges et actions d'entraide pour les familles concernées par les troubles du spectre autistique
- Groupe d'échange parents-professionnels et actions de soutien aux familles concernées par les troubles du neurodéveloppement.
- Groupe d'échanges et actions d'entraide pour les familles concernées par divers formes de handicaps

Décès d'un enfant

- Groupe de paroles parents endeuillés



Permettre aux familles de tisser des liens de proximité



Les Centres sociaux et Espaces d'animation de la Vie Sociale sont des lieux de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui poursuivent les missions suivantes :

- **Accueillir, écouter, informer** les usagers habitants, familles sur leurs droits sociaux et services existants ;
- **Prévenir et réduire les exclusions** en assurant une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés ;
- **Rompre l'isolement** des habitants ;
- **Renforcer les liens sociaux, familiaux et solidarités** en veillant à la mixité sociale entre les personnes et en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur un territoire.



Ensemble des familles d'un territoire : enfants, adolescents, parents, habitants,...



Participation financière en fonction des revenus (QF) sur certaines actions/sorties / adhésion



Professionnels, bénévoles

Zoom sur la fonction de **Référent famille** :
Ce professionnel met en place des actions collectives (Journée Familles, ateliers partagés parents/enfants, ...) pour **accompagner les adultes dans leur rôle de parent**, favoriser la **cohésion sociale/familiale** et renforcer les **liens sociaux et familiaux**.



Centres sociaux (CS) bénéficiant d'un agrément de la Caf du Jura :

Lons-le-saunier (Quartier Marjorie Mouillères) : [Association Maison commune](#)

Dole (Quartier Poiset): [Loisirs populaires Dolois](#)

Dole (Quartier Mesnils pasteur): [Centre social Olympe de gouges](#)

Saint Claude (Avignonnets) : [Espace Mosaïque](#)

Espaces de vie sociale (EVS) bénéficiant d'un agrément de la Caf du Jura:

[EVS Arbois - CC Arbois, Poligny, Salins](#)

[EVS Poligny - La séquanaise](#)

[EVS Salins-les Bains - La Cabiote](#)

[EVS Hauts de Bienne](#)

[EVS Revigny- le Valtroquet](#)

[EVS Tavaux - Commune](#)

[EVS Viry - Foyer rural Pêle Mêle](#)

[EVS Chaussin - Agate paysages](#)

[EVS Orgelet - Adapemont](#)

[EVS Saint Amour - CC Porte du Jura](#)

[EVS Ounans-CC Val d'Amour](#)

[EVS Dole - Gadge gens du Voyage](#)



Une autre manière d'être en contact avec les familles



Le réseau départemental des Promeneurs du Net est coordonné par l'association Information Jeunesse Jura.



Le dispositif des « Promeneurs du Net » permet aux structures jeunesse et parentalité (Centres sociaux, Accueils collectifs de mineurs, missions locales, etc...) d'être présents sur l'espace numérique auprès de leur public, dans le prolongement de leurs interventions en présentiel pour :

- **Ecouter et conseiller** ;
- **Répondre aux questions et orienter** le cas échéant vers la structure la plus adaptée ;
- **Soutenir les jeunes et les parents** dans la réalisation de leurs projets ;
- **animer la réflexion et des actions** sur la vie de famille à l'heure du numérique.



Jeunes âgés de 12 à 25 ans

Familles ou entourage de proximité



Gratuit

Le PDN est disponible pour les jeunes, les familles lors d'une **permanence numérique** au minimum une fois par semaine.

Promeneurs du Net Jeunesse / Promeneurs du net Parentalité



Département
En ligne



Professionnel de la jeunesse (éducateur, animateur,..) **ou de la parentalité** (réfèrent famille, professionnel de santé, ...) qui, au cours de son travail dans une structure, entre en relation avec les jeunes et les parents sur Internet via réseaux sociaux (Instagram, Facebook, Snapchat,...)



Coordination du réseau départemental des Promeneurs du Net par l'association Information Jeunesse Jura :
ijlonslesauhier@jeunes-bfc.fr



Accueil | Promeneurs Du Net



Apporter un soutien familial et un accompagnement personnalisé



- **Offrir** à un enfant la possibilité de nouer ou construire une relation affective durable avec un adulte autre que ses parents ;
- **Permettre à la famille d'élargir** son réseau relationnel, de rompre son isolement ;
- **Permettre au(x) parent(s) de bénéficier** de temps de répit ;
- **Permettre à l'enfant de créer** un nouveau lien social.



Tous les parents et enfants vivants chez leurs parents ou accueillis en établissements ou familles d'accueil dans le cadre d'une mesure de protection de l'enfance

Le parrainage prend la forme de **temps partagés entre l'enfant et le parrain**. Il repose sur des valeurs d'échanges, de réciprocité, d'enrichissement mutuel et sur la confiance.

Il est fondé sur un engagement volontaire et se met en place dans l'intérêt de l'enfant à la demande des parents ou autres titulaires de l'autorité parentale. L'avis de l'enfant est sollicité.



Gratuit



Un **parrain ou une marraine** est une personne majeure qui accepte bénévolement de consacrer du temps et une attention complémentaires à celle dont l'enfant bénéficie habituellement.



Département



udaf39@udaf39.fr



[Parrainage de proximité - Udaf 39 Jura](#)



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- [Le petit guide utile du parrainage de proximité UNAF](#)



*Soutenir les projets d'accompagnement à la parentalité
mis en œuvre avec et pour les parents sur le territoire*



- **Améliorer le bien-être** de l'enfant et de ses parents ;
- **Renforcer la confiance** des parents dans leurs compétences parentales ;
- **Ré-assurer** les parents dans leur environnement familial et social ;
- **Prévenir** les difficultés rencontrées avec et/ou par leur enfant ;
- **Favoriser** la qualité du lien parent-enfant et l'exercice de la co-parentalité;;
- **Accompagner** le cheminement du parent dans la construction de ses choix éducatifs, dans sa façon d'être parent.



Toutes les familles : futurs parents et parents d'enfants 0-18 ans



Appel à projets annuel avec accompagnement CAF dans la limite de 80% du coût de fonctionnement global du projet.

Les actions soutenues dans le cadre du Fonds National Parentalité (CNAF) s'inscrivent dans un cadre d'interventions collectives : groupes d'échanges et d'entraide entre parents, parents et professionnels, activités partagées parents-enfants, évènementiel autour de la parentalité, conférences, ciné-débat, démarches visant à acquérir et construire des savoirs autour de la parentalité,...



subas@caf39.caf.fr



Pour plus de renseignements et documentation utiles, rendez-vous sur :

- <https://www.caf.fr/professionnels/offres-et-services/caf-du-jura/partenaires-locaux/appels-projet/appels-projets-reaap-reseau-d-ecoute-d-appui-et-d-accompagnement-la-parentalite>
- [Actualités locales sur la page Instagram TousEnVol39](#)



Offrir un espace convivial, d'écoute, de parole et de jeu libre pour les parents et leurs enfants (0-6 ans)



Certains LAEP sont portés par des Collectivités locales (Municipalité, Communautés de communes), d'autres par des associations.



Le LAEP est un lieu d'écoute, de rencontres et d'échanges convivial qui offre aux parents et enfants un accueil libre (sans pré-inscription), gratuit et anonyme :

Pour l'enfant, c'est...

- Lui faire partager des moments de jeu ;
- Favoriser son expression et son éveil ;
- Lui faire découvrir les règles de la vie en société et se préparer progressivement à la vie en collectivité, en crèche ou à l'école ;
- L'aider à se séparer de son ou ses parents ;

Pour l'adulte, c'est...

- Avoir un temps privilégié avec son enfant ;
- S'exprimer librement ;
- Avoir un temps de répit en dehors de la maison ;
- Partager son expérience avec d'autres parents ;
- Se (ré)assurer dans son rôle de parent ;

Le LAEP n'est pas un lieu avec un programme d'activités et d'animations ni une crèche ou une halte-garderie. Les parents restent présents pendant toute la durée de l'accueil.



Futurs parents, jeunes parents (ou adultes référents tel un grand parent, une tante, une famille d'accueil) et leurs enfants avant et dès leur naissance jusqu'à la veille de leur 6 ans.



Gratuité



Les familles sont accueillies par des accueillants (professionnel ou bénévole) formé à l'écoute et à la posture d'accueillant. Il est garant des règles de vie spécifiques à ce lieu et adopte une posture neutre, non jugeante, excluant toute promotion de conduites éducatives à tenir.



- Saint Amour,
- Saint Claude,
- Chamblay,
- Dole,
- Lons-le-saunier,
- Bletterans, Domblans,



Pour plus de renseignements et documentation utile, rendez-vous sur :

- Documentation départementale sur le site Caf.fr/rubriquepartenaires
- [Vidéo explicative - découvrir un LAEP](#)



Accueillir, Ecouter, Prévenir les difficultés liées à adolescence



- Offrir un **accueil immédiat, inconditionnel et confidentiel** et sans formalités administratives ;
- **Soutenir, prévenir, conseiller et orienter les jeunes qui font face à des difficultés** pour les aider à accéder à l'autonomie et poursuivre leur parcours d'insertion sociale et professionnelle ;
- **Repérer les jeunes isolés** dans une logique d'aller-vers (dans les établissements scolaires, pied d'immeubles, etc.) ;
- **Exercer une mission de médiation entre les jeunes, leur environnement et leurs familles**, en particulier à celles qui peuvent être en désarroi face aux troubles de la jeunesse et de l'adolescence vécus par leurs enfants.



Jeunes âgés de 12 à 25 ans en particulier de ceux qui se trouvent en situation de vulnérabilité ou qui présentent des troubles psychiques.

Familles ou entourage de proximité
Professionnels (éducateur, animateur, professeur, ...) intervenant auprès de jeunes

Ces missions s'organisent dans le cadre de **rendez-vous individuels** avec les jeunes et/ou leurs proches et l'organisation **d'actions collectives** (ateliers culturels, etc).



Gratuit

La relation d'aide proposée par le PAEJ est un soutien psychologique, éducatif et social qui se distingue de la prise en charge psychothérapeutique. Si la situation le justifie, le PAEJ propose une orientation adaptée aux besoins du jeune vers des dispositifs de soin, de protection, d'insertion sociale ou professionnelle.



Les PAEJ sont complémentaires de la Maison des adolescents (MDA).

- Hauts de Bienne
- Lons-le-Saunier
- Dole



Ces missions sont assurées par des professionnels qualifiés (psychologues, éducateurs spécialisés).



- ijdole@jeunes-bfc.fr
- ijmorez@jeunes-bfc.fr
- ijlonslesauquier@jeunes-bfc.fr



07.69.17.05.90

Groupes et ateliers d'échanges, d'entraide entre futurs parents et parents de jeunes enfants



Rencontres, Ecoute, Partage d'expériences entre Pairs-Parents

- Permettre aux parents de se retrouver avec d'autres parents pour se soutenir, échanger, partager de l'information ;
- Rompre l'isolement des parents et favoriser le lien social entre parents ;
- Soutenir les parents dans la période périnatale ;
- Favoriser les liens parents-enfants ;
- Permettre aux parents de renforcer leurs connaissances sur le développement du jeune enfant.



Espace Enfance | Espace Santé Dole Nord Jura



Dole et alentours



espacesante.dole@mutualite39.fr



Association d'accompagnement à la parentalité

Association POTIOLLO



Saint Laurent en Grandvaux / Haut Jura



assopotiolo@gmail.com



Site Association l'Es-Sens de Vie



Lons-le-Saunier et alentours



lessensdevie39@gmail.com



Association Naitreparents



Poligny



naitreparentsasso@gmail.com





Rencontres, Ecoute, Partage d'expériences entre Pairs -Parents



- Permettre aux parents de se retrouver avec d'autres parents pour se soutenir, échanger autour de sujets éducatifs : le quotidien dans la famille, l'école, ... ;
- Rompre l'isolement des parents et favoriser les liens de proximité entre parents ;
- Permettre aux parents de renforcer leurs connaissances sur le développement de l'enfant.



Doucier



associationlesparentssenmelent@gmail.com



Groupe de parole " La causerie "



Lons-le-saunier



[Association Maison commune](#)

Groupe d'échanges, de soutien individuel entre pairs-parents, parents-professionnels autour de l'allaitement



Accompagner les mères dans leur projet d'allaitement



Aider, par un soutien de mère à mère, toutes les femmes souhaitant allaiter, en leur transmettant le savoir-faire de l'allaitement : réunions, soutiens téléphoniques/courriels, publications, ..



Une **animatrice bénévole** assure l'information, l'accompagnement et l'aide aux parents dans leur projet d'allaitement. Elle répond au téléphone et aux mails et anime des réunions sur l'allaitement et le maternage à la maternité de Lons le Saunier.



Association [LLLJ JURA](#)



Jura



- Accompagner individuellement les mamans dans leur projet d'allaitement ;
- Accompagner les mamans qui souhaitent avoir des conseils ou qui rencontrent des difficultés de lactation ;
- Ecouter, Informer, conseiller (ex : pics de croissance, vérifier une mise au sein, sevrage...);
- Favoriser le partage d'expériences pour les futurs parents et parents.



Des **mamans et professionnels de santé tous bénévoles** appelés "Marraines" reçoivent une formation complète sur l'allaitement pour accompagner leur "filleule" dans leur projet d'allaitement. Elles participent à des réunions trimestrielles d'échanges.



Jura / Saône-et-Loire



tel.lait.tendre@gmail.com



Association [Lait TENDRE](#)



Le [service PMI](#) anime pour les futurs et jeunes parents des ateliers autour de l'allaitement

La [maternité Lons-le-Saunier](#) propose des consultations lactation



Offrir des espaces de répit parental et familial et espaces de paroles entre pairs-parents et pairs-personnes autistes



- Offrir aux parents un lieu d'accueil, de soutien, d'information, d'échange et de partage entre parents ;
- Offrir des temps de répit aux parents, proches aidants ;
- Orienter les parents vers les services de droit commun les plus adaptés à leur besoins ;
- Offrir aux personnes autistes des espaces et temps d'accueil, d'échanges entre pairs permettant de créer du lien social, de développer un réseau d'accès à l'emploi.



Personnes ayant un trouble du spectre autistique (reconnu ou non)
Enfants, Jeunes Adultes et leurs familles



Bénévoles ayant pour certains le Certificat National d'Intervention Autisme (Association Relais Austime)

- Lons-le-Saunier avec rayonnement départemental (ARA - EMSITUA - APEI)
- Dole (Autrepart)



association.relai.autisme@gmail.com



[ACCUEIL - ara39](#)



emsitua39@gmail.com



[Page Facebook : EMSITUA](#)



dra39@apei-lons.fr



Dispositif Répit aux aidants



autrepart39@laposte.net



www.autrepart39.com

Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- [Solutions de répit pour les aidants - parcours handicap](#)

Groupe d'échanges parents-professionnels et actions de soutien aux familles concernées par les troubles du neurodéveloppement.



Appui aux démarches de diagnostic

Accompagner les familles concernées par les troubles du neurodéveloppement



- **Apporter** aux parents de l'information sur les troubles du neuro-développement ;
- **Aider les parents** à coordonner une démarche de diagnostic ;
- **Aider les familles** dans l'accompagnement scolaire de leur enfant et/ou quotidien (stage coup de pouce pour les DYS, ...) ;
- **Favoriser** les échanges entre pairs-parents et professionnels (soirées parentales) ;
- **Accompagner** les enfants ayant un trouble du neuro-développement.



Enfants et adolescents (0-18ans) présentant plusieurs symptômes ou dysfonctions relatives aux pathologies du développement et/ou des troubles des apprentissages : dyslexie ; dysorthographe; dyscalculie ; dysphasie ; Trouble Développementale de la Coordination (TDC/TAC/Dyspraxie) ; Déficit de l'attention ; hyperactivité ; Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) , Handicaps intellectuels

L'association fait partie d'un réseau de soin de niveau 2

et Parents /aidants familiaux



Equipe pluridisciplinaire : orthophoniste, médecin, psychologue, psychomotricien, etc.



Région BFC

Quétigny (siège - 21)
Antennes Jura :
Dole et Lons-le-saunier



contact@pluradys.org



[Accueil - Pluradys](#)

[Page Facebook Pluradys](#)



Handicap moteur (et plus largement)



dd.39@apf.asso.fr



- Accueillir, Ecouter, Informer, Conseiller
- Accompagner les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants
- Développer des projets collectifs notamment à destinations des parents d'enfants en situation de handicap (temps de répit parental basés sur le bien-être, pair formation, ...)



[APF France Handicap](#)

Facebook : [APF Délégation Jura](#)

Déficience auditive



Jura' Sourds

- Accueillir, Conseiller, Informer les personnes sourdes et malentendantes (et parents d'un enfant sourd) autour de la Langue des Signes
- Lutter contre l'exclusion et l'isolement géographique à travers des activités sportives, culturelles ou de loisirs accessibles
- Informer sur les droits



jura.sourds@gmail.com



Facebook - [Jura sourds](#)

Déficience visuelle



correspondance@lonslesauvier@avh.asso.fr
correspondance.saintclaud@avh.asso.fr



- Accueillir, Conseiller, Informer les personnes aveugles ou malvoyantes du Jura pour les aider à développer leur autonomie, à mieux s'intégrer dans la vie quotidienne et retrouver une vie sociale
- Accompagner aux démarches administratives



[Comité du Jura - Comité du Jura | Association Valentin Haüy](#)

Traumatismes crâniens



AFTC - BFC

- Offrir aux proches aidants un espace de parole et d'échanges
- Groupe d'entraide mutuelle
- Sensibiliser le grand public
- Accompagner juridiquement les familles dans leurs démarches



accueil@aftc-bfc.fr



[AFTC BFC](#) ⁹⁶



Soutenir et accompagner les familles en situation de vulnérabilités



- **Apporter une aide alimentaire et matérielle** adaptée aux besoins spécifiques des bébés de 0 à 18mois dont les parents sont bénéficiaires des restos du cœur ;
- **Proposer un lieu d'accueil, d'écoute et d'échanges** entre bénévoles et parents sur les questions relatives à leur enfant ;
- **Orienter vers les structures existantes** en fonction des besoins exprimés par les parents ;
- **Être un espace de prévention** dans le domaine de la petite enfance.



Tous les parents bénéficiaires des restos du cœur
Couples
Futurs parents
Mères uniquement
Pères uniquement
Familles monoparentales



relaibebedole@gmail.com
ad39.dole@restosducoeur.org



- Dole - Quartier des Mesnils Pasteur



[AD39 : Centre d'activités DOLE : Les Restos JURA](#)



Le deuil peut très fortement déstabiliser la sphère familiale.

Parents endeuillés avant ou à la naissance



- Accompagner et informer les parents en deuil autour d'une naissance
- Proposer des espaces de rencontres et de partages entre parents endeuillés pour permettre aux parents de sortir de l'isolement
- Informer et sensibiliser l'opinion publique et les professionnels (équipe médicale) sur la réalité, les difficultés et les conséquences du deuil périnatal



nosfleursdevie@gmail.com



[Instagram - Nos Fleurs De Vie](#)



Centre Hospitalier Lons - Pôle Femmes-Parents & Enfants

Groupe de paroles
parents-professionnels



cadre.maternite@hopitaux-jura.fr

Parents endeuillés par la perte d'un enfant, jeune adulte



- Offrir un espace collectif d'accueil et d'écoute
- Favoriser l'entraide et le lien social entre parents endeuillés



nosetoilesontdesprenoms@gmail.com



Orgelet et alentours

Parents endeuillés par la perte d'un conjoint (père, mère)



Association FAVEC



- Accueil, Ecoute d'accueil aux parents d'enfants orphelins
- Aider aux démarches administratives



Association départementale : jacquelinecharriere@orange.fr
Association locale Dole : colette.seara@orange.fr



Département
Dole et alentours



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- [Accompagnement social CAF attentionné](#) pour les familles endeuillées
- [Aide à domicile](#)



Accompagner les besoins propres aux familles adoptantes



- **Proposer deux fois par an, une journée de rencontres** avec des personnes ayant adopté ou en attente, et les enfants : échanges entre participants, témoignages, etc ;
- Proposer des **rencontres individuelles** à la demande pour des postulants avec des parents adoptifs ;
- Proposer un **espace de parole et d'échange** (3 à 4 fois par an) permettant d'échanger sur le thème de l'attente de l'enfant/des enfants.



Futurs parents adoptants
ou parents adoptifs



Lons-le-Saunier avec
rayonnement Départemental



- f.charnal@orange.fr
- laurent.ecochard@nordnet.fr



[EFA 39 – Enfance & Familles d'Adoption](#)



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- [Démarches pour adopter dans le Jura - Conseil départemental](#)



Sensibiliser les parents et les professionnels au processus de deuil



Service social



Ces soirées permettent aux familles de :

- Echanger avec d'autres familles confrontées au deuil
- Rencontrer des professionnels et des associations intervenant autour de ce sujet
- Connaître les ressources du territoire



Tout public



Gratuit



Des travailleurs sociaux de la CAF en présence d'une psychologue animent la soirée



- Département : lieux de programmation renouvelés chaque année



travail-social.caf39@caf39.caf.fr



Gestion quotidienne de la vie familiale au domicile



Arrivée d'un enfant

Santé d'un enfant, d'un parent

Séparation

Décès d'un enfant, d'un parent

Inclusion handicap, insertion socio-professionnelle

Epuisement parental

- Aide au domicile des familles



Accompagner les familles dans les moments difficiles et/ou de transition de la vie familiale



- Apporter un **soutien temporaire** aux parents pour les **aider à surmonter (et prévenir l'aggravation) des difficultés momentanées et clairement identifiées** qu'ils peuvent rencontrer lors d'événements provoquant des changements au sein de la famille et affronter les tâches et activités de la vie quotidienne.



Des professionnels **formés et qualifiés** interviennent auprès des familles. Deux types d'interventions peuvent être proposés au regard de l'évaluation des besoins de la famille :

Soutien aux tâches matérielles
Auxiliaires de Vie Sociale (AVS)

Aider et soutenir la fonction parentale, accompagner la cellule familiale
Technicien(e) de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF)



L'ensemble des familles rencontrant une difficulté passagère ou parfois durable menaçant l'autonomie sociale de la famille entraînant des répercussions sur les enfants.

Il s'agit de **parents relevant du régime général** (allocataires et non- allocataires):

- attendant leur premier enfant
- assumant la charge d'au moins un enfant âgé de moins de 18 ans (mois précédent le 18ème anniversaire)

Toute demande d'une famille fera l'objet d'un diagnostic à domicile, réalisé par les SAAD, qui fixera les conditions de l'intervention (nombre d'heures, fréquence, durée, objectifs, ...)



Participation financière en fonction des revenus (QF)



Département



Association conventionnée avec la Caf du Jura : intervention



contact.jura@abrapa.asso.fr



[Abrapa](#)



Association conventionnée avec la Caf du Jura



Info.fede39@admr.org



[ADMR du Jura](#)

Pour plus de renseignements et documentation utiles , rendez-vous sur :

- [Conditions d'accès à l'aide à domicile > Caf.fr/rubriquepartenaire](#)
- [Outils pour prévenir l'épuisement parental](#)

Pour votre attention : pour qu'une famille puisse bénéficier d'un accompagnement à domicile dans le cadre d'une situation d'épuisement ou en risque, celle-ci doit être obligatoirement orientée avec leur accord par un professionnel du secteur médical, médico-social, de la parentalité, de la petite enfance, de l'Education nationale, de l'animation sociale et via une fiche de liaison disponible sur le site caf.fr



Maintien, Restauration des liens familiaux



Conflits parentaux/familiaux liés à diverses situations : séparation conjugale, relations conflictuelles parents-ados, maladie, handicap,...

- Médiation Familiale

Rupture des liens parents-enfants liée à une séparation conjugale conflictuelle

- Espace de rencontre

Rupture familiale liée à l'incarcération d'un parent

- Lieu d'accueil pour les familles de personnes détenues



Favoriser le lien familial dans les périodes difficiles et de conflits familiaux



- Favoriser la **co-parentalité**
- Améliorer ou restaurer le **dialogue entre les parents ou avec un membre de la famille** (adolescent ; grands-parents, ...)
- Régler ou apaiser les conflits par le **dialogue**
- **Permettre à l'enfant de conserver la place** qui est la sienne au sein de la famille

Deux types de médiation familiale :

- Médiation **conventionnelle** à la demande des personnes
- Médiation **judiciaire** ordonnée par un juge.



Le **médiateur familial (professionnel formé et qualifié)** par sa **posture impartiale, indépendante et neutre** aide les membres de la famille à communiquer dans de bonnes conditions et à résoudre ensemble leurs conflits de manière constructive.



mediation@aseaj.fr



[Médiation familiale de l'ASEAJ Jura](#)



- Couples ou parents en situation de conflit, séparation ou divorce
- Grands-parents souhaitant garder des liens avec leurs petits-enfants
- Adolescent ou un jeune adulte en conflit avec sa famille
- Conflits liés aux recompositions familiales
- Conflits familiaux liés à la perte d'autonomie ou au handicap
- Conflits familiaux autour du maintien des relations intra-familiales dans les situations de parentalité empêchées (incarcération, hospitalisation de l'un ou des deux parents).



Participation financière en fonction des revenus (QF)



- Lons-le-saunier
- Dole
- Saint Claude



Maintenir, Préserver, Rétablir le lien enfants-parents



Un espace de rencontre enfants- parents est un **lieu d'accueil tiers, neutre, transitoire** qui vise à :

- Permettre, dans l'intérêt de l'enfant, **l'exercice du droit de visite, la remise de l'enfant à l'autre parent**, ou la rencontre entre l'enfant, ses parents, ses grands-parents ou toute autre personne titulaire d'un droit de visite ;
- Favoriser le **maintien** ou la **restauration des relations** parents/grands-parents-enfants/adolescents ;
- **Soutenir l'enfant** au cœur de situations difficiles ;
- Accompagner les parents dans **l'exercice de leurs responsabilités parentales et coparentalité**.

- Enfants, Adolescents,
- Mères, Pères,
- Grands Parents ;
- Personnes proches de l'enfant titulaires d'un droit de visite

Le recours à l'espace de rencontre est :

- Préconisé dans les **situations où une relation enfant-parents et/ou l'exercice d'un droit de visite est(sont) interrompu(s), difficile(s) ou conflictuel(s)**
- Lié soit à une **mesure judiciaire** ordonnée par un magistrat principalement le juge aux affaires familiales ; soit à une **mesure non-judiciaire**, telles que des sollicitations directes de parents ou une orientation par un partenaire.



L'intervenant familial (professionnel formé et qualifié) favorise la communication et la restauration de la relation enfant-parent et aide à pacifier le conflit familial, met en œuvre et accompagne le droit de visite des parents afin de contribuer à soutenir et renforcer les pratiques de la parentalité.



Gratuit pour les familles



Espace de rencontre la "Parentèle" :

- Lons-le-saunier
- Dole



- secretariatlaparentele@aseaj.fr
- intervenanteslaparentele@aseaj.fr



Espace de Rencontre La Parentèle de l'ASEAJ du Jura



Soutenir les familles en situation de rupture familiale liée à l'incarcération



Association L'îlot des Familles



- Offrir un espace d'**accueil, d'écoute** et de **détente** aux familles en attente de parler ;
- **Apporter une aide morale** aux proches des personnes détenues à la Maison d'arrêt ;
- Promouvoir toute **initiative en faveur du maintien des liens** entre les personnes détenues et leur familles ;
- **Accueillir et accompagner les enfants** (jeux, lecture, aide aux devoirs,...) pendant le temps de parler du parent avec la personne détenue.



Familles résidantes dans le Jura ou hors du département ayant un membre de la famille incarcéré à la Maison d'arrêt de Lons-le-Saunier.



Gratuit



Des **accueillants bénévoles formés** régulièrement par des professionnels de la justice, de l'insertion, de l'écoute interviennent auprès des familles dans le **respect**, la **discretion** et la **convivialité**.



- Lons-le-Saunier
Maison d'arrêt



acsdaflons@laposte.net / 07.88.52 05.19



Pour plus de renseignements et documentation utile, rendez-vous sur :

- [Garder le contact avec un parent incarcéré](#)
- [Site national des associations de maison d'accueil - UFRAMA](#)



Prévention des violences intrafamiliales



- Maison de Protection des Familles
- Mission Jura Enfant à protéger
- Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger
- Aide d'urgence aux Victimes de violences conjugales
- Association locale d'accès aux droits et de soutien aux victimes de violences intrafamiliales, conjugales - CIDFF
- Association locale d'accès aux droits et de soutien aux victimes de violences intrafamiliales, conjugales - Coop'Agir-Femmes Debout
- Association locale de prévention et de soutien aux enfants victimes de violences intrafamiliales - Enfance et Partage



Numéros d'urgence à retenir :

- **Numéro national Violences conjugales (appel anonyme et gratuit) : 3919**
- **En situation d'urgence ou de danger : appelez le 17 ou le 112 depuis un portable**
- **Alerte SMS et/ou pour les malentendants : 114**
- **Enfance en danger : 119 gratuit, 7 jours/7, 24h/24**



Prévenir, protéger et appuyer les victimes de violences intrafamiliales



- **Prévenir** les violences intra familiales, les discriminations, le racisme, l'antisémitisme, la radicalisation, les addictions entrant dans le champ pénal, les usages numériques à risques ;
- **Protéger les victimes et co-victimes** de violences intrafamiliales et **prendre en charge les auteurs** de ces violences ;
- **Appuyer les unités territoriales de gendarmerie** sur demande ou sur ordre pour réaliser des actes techniques (auditions de victimes particulièrement sensibles), apporter une expertise (analyse et conseils aux enquêteurs) ;
- **Sensibiliser et former** les agents de gendarmerie et acteurs locaux.



Victimes et co-victimes de violences intrafamiliales (dont la jeunesse, les personnes en situation de handicap, personnes seniors)



Gendarmes et policiers spécialistes
des violences intrafamiliales



mpf.ggd39@gendarmerie.interieur.gouv.fr



- Lons-le-saunier - Locaux du Groupement de Gendarmerie départementale (réorientations vers les antennes locales)

Commissariat de police - Dole : 1, rue du 21 janvier / 03.84.79.63.10 (ou 17 ou 112 en cas d'urgence)
Commissariat de police - Lons-le-Saunier : 6 avenue du 44ème Régiment d'Infanterie / 03.84.35.17.10



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- arretonslesviolences.gouv.fr



Renforcer la lutte contre toutes les formes de maltraitance à travers des mesures adaptées aux difficultés évaluées



jura
LE DÉPARTEMENT

Pôle des Solidarités



- **Recueillir l'ensemble des informations relatives à l'enfance en situation de danger** ou en risque de l'être ;
- **Instruire** les diverses demandes relatives à ce domaine ;
- **Conseiller et soutenir** les professionnels ;
- **Qualifier** l'information reçue en information préoccupante lorsque les données transmises le justifient ;
- **Transmettre** les informations qualifiées de préoccupantes par la Mission Jura Enfant à Protéger aux délégations territoriales de solidarités afin d'évaluer si la situation du mineur concerné relève d'un danger et proposer, le cas échéant, toute mesure susceptible de réduire les difficultés observées.



Toute personne ayant connaissance d'un mineur en situation de danger ou en risque de l'être



Département



Travailleurs sociaux exerçant au sein de la mission Jura Enfance à protéger



jep39@jura.fr



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- [Guide à l'usage des professionnels - Informations préoccupante et signalement](#)
- [Service national d'Accueil Téléphonique de l'Enfance en Danger](#)



Prévenir et protéger les enfants des violences intrafamiliales



- **Accueillir et recueillir** la parole de l'enfant ;
- **Evaluer ses besoins** en terme de prise en charge globale tant sur le plan somatique que psychologique ;
- **Améliorer le parcours de santé** global des mineurs victimes.



Mineurs 0-18 ans témoins de violences, ou victimes de violences physiques, psychologiques, sexuelles, ou victimes de négligences



Prise en charge de l'enfant par une équipe pluridisciplinaire : **judiciaire, médico-légale, médico-social, psychologique**



- Lons-le-Saunier



accueil.uaped@hopitaux-jura.fr



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- [Présentation UAPED](#)



Soutenir les personnes victimes de violences conjugales



Service Travail social



Cette aide financière vise à :

- **permettre à(ux) la victime(s) de s'éloigner** physiquement de l'auteur des violences ;
- **faire face aux dépenses immédiates** et besoins urgents en attendant de trouver des solutions durables.



Toute personne majeure victime de violences conjugales (physiques, psychologiques...) avec ou sans enfant.



Les travailleurs sociaux informent sur les droits et accompagnent les victimes dans l'instruction de leur demande



CAF du Jura
A domicile ou sur RDV en agence :

- Saint Claude (Agence)
- Lons-le-Saunier (Agence)
- DOLE (Agence)
- Champagnole (antenne)

+
Permanence dans certaines France Services



travail-social.caf39@caf39.caf.fr



[CAF - Aides et démarches - Mes démarches - Faire une demande d'aide d'urgence](#)



Pour plus de renseignements et documentations utiles, rendez-vous sur :

- [CAF - L'aide d'urgence pour les victimes de violences conjugales](#)



*Informez sur les droits et démarches liées à la séparation
Accompagnez et soutenez, conseillez, orientez, hébergez les victimes
de violences intrafamiliales*



- **Accueillir** (avec ou sans RDV - confidentiel) ;
- **Informez et conseillez sur les droits :**
 - Droits de la famille
 - droit pénal
 - droit des successions
 - droit civil
 - Aide juridictionnelle
- **Ecouter et apporter un soutien psychologique ;**
- **Accompagner** dans les démarches judiciaires, sociales et de soins ;
- **Orienter** vers les services professionnels compétents ;
- **Proposer un hébergement d'urgence temporaire** et de mise à l'abri pour les victimes de violences conjugales.



Tous publics



Gratuit



Equipe pluridisciplinaire :
juristes, psychologues, travailleurs sociaux (assistante sociale et éducatrices spécialisées, secrétaire en charge de l'accueil, conseillère en insertion professionnelle)

- Lons-le-saunier
- Dole
- Saint Claude
- Hauts-de-Bienne
- Poligny
- Salins-les-bains
- Champagnole



accueil@cidff39.fr

Entretiens
téléphoniques possibles



[Accueil - CIDFF Jura](#)



*Informier sur les droits et démarches liées à la séparation
Accompagner et soutenir, conseiller, orienter, héberger les victimes
de violences intrafamiliales*



coop(agir)



Femmes Debout est un service de l'association Coop'agir depuis le 1er janvier 2025



Après de personnes victimes de violences sexistes, sexuelles et intrafamiliales :

- **Accueillir** (avec ou sans RDV - confidentiel) ;
- **Apporter une écoute** et un **soutien psychologique** ;
- **Accompagner dans les démarches** sociales et de soins ;
- **Orienter** vers les services professionnels compétents (force de l'ordre, justice, soins, social, ...) ;
- **Proposer un hébergement d'urgence temporaire** et de mise à l'abri pour les victimes de violences conjugales.



Tous publics



Gratuit

Le service dispose également d'un **pôle "Service au public"** : écrivain public, information et accompagnement dans l'ouverture des droits, ateliers socio-linguistiques, actions de prévention, médiation entre les personnes et les institutions/services.



Equipe pluridisciplinaire : Responsable de service, Coordonnatrice, 3 Travailleuses sociales, 1 Éducatrice Spécialisée, 2 Conseillères en Economie Sociale et Familiales, 1 Psychologue. Des personnes bénévoles complètent l'équipe de salarié(e)s.



- Dole

Entretiens téléphoniques possibles



contact@femmesdebout.org



[Femmes Debout](#)



Protéger et défendre les enfants victimes de toutes formes de violences, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles...



Comité Dole



- **Accueillir ;**
- **Ecouter ;**
- **Conseiller ;**
- **Accompagner dans les démarches juridiques ;**
- **Apporter un soutien** psychologique ;
- **Prévenir** au travers d'actions d'information et de sensibilisation sur les droits de l'enfant dans les établissements scolaires ;
- **Soutenir les parents** à travers des actions partenariales locales.



Tous publics



Gratuit



Equipe de bénévoles formés (6) en partenariats avec une avocate et un psychologue pour l'accompagnement juridique et psychologique



- Dole

Permanences le lundi ou sur rendez-vous en dehors de cette permanence



Association Enfance et Partage



2025

